

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Comptes au 31 décembre 2015

Sommaire

- ▶ Rapport de gestion page 3
- ▶ Rapport de gestion sur les comptes du groupe page 16
- ▶ Comptes consolidés page 29
- ▶ Rapport des Commissaires aux Comptes / conso page 61
- ▶ Comptes sociaux page 64
- ▶ Rapport des Commissaires aux Comptes / sociaux page 82
- ▶ Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur
les conventions réglementées page 85

UCAR

Société Anonyme au capital de 4 705 084,80 euros
Siège social : 10 rue Louis Pasteur - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
432 028 173 RCS NANTERRE

**RAPPORT SUR LES COMPTES DU GROUPE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Chers Actionnaires,

En complément du Rapport de Gestion établi par votre Conseil d'Administration et conformément aux dispositions des articles L 233-26 et L 225-100-2 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport sur la gestion du Groupe UCAR.

Le périmètre du Groupe UCAR retient autour d'UCAR SA, les sociétés UCAR DEVELOPPEMENT SAS, UCAR LOCATION SAS, SOCIETE NOUVELLE DE L'ESTEY SARL, SS2A COURTAGE SARL, UCAR FLEET SARL, UCAR PARTENAIRES SARL, UCAR TECH SARL et UCAR ASIA PTE. LTD.

Les méthodes et principes de consolidation sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés.

I - SITUATION DES SOCIETES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Fondée en 2000, UCAR est un spécialiste de la location de véhicules courte durée de proximité, positionné pour répondre aux nouveaux modes de consommation de l'automobile.

L'organisation d'UCAR est basée sur :

- **Des réseaux de distribution** diversifiés et dynamiques orientés vers la satisfaction du client avec 259 agences réparties sur le territoire national :
 - Succursales
 - Franchises
 - Marques Blanches
 - Grands Comptes
 - Internet
 - Call Center

- **Des fonctions support** qui fournissent aux réseaux les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement :
 - Centrale d'achat
 - Cabinet de courtage
 - Système d'information
 - Formation

- **Des services centraux** qui fixent le cap et contrôlent le bon développement du Groupe :
 - Stratégie et communication
 - Développement
 - Administration et Finance

L'inflexion stratégique du groupe UCAR se poursuit avec d'un côté un secteur succursaliste en baisse (-18,3% sur un an) ainsi que l'annonce d'un projet de cession potentielle de huit succursales et d'un autre côté une forte progression de ses activités en marque blanche (+12,6% en 2015) avec le déploiement d'un contrat majeur avec Volkswagen Group France sur 2016.

Dans ce contexte, le Groupe UCAR a enregistré en 2015 un chiffre d'affaires consolidé de 55,2 millions d'euros, en retrait de 1,1% par rapport à l'exercice 2014. Le chiffre d'affaires sous enseignes, qui reflète l'activité de l'ensemble des réseaux, y compris les franchisés UCAR et en marque blanche, a enregistré une évolution similaire avec une légère baisse de 1,3%.

L'activité des succursales, en recul de 18,3% à 9,8 M€ est à nouveau le principal facteur de baisse du chiffre d'affaires.

Si la rationalisation se poursuit sur l'activité succursales, la rationalisation du réseau de franchisés à marque UCAR est en grande partie achevée et le nombre d'agences s'est stabilisé en 2015, avec 111 agences et corners à fin 2015, contre 110 un an plus tôt. UCAR entend enregistrer en 2016 une augmentation du nombre de franchisés à sa marque.

Par ailleurs, les réseaux en marque blanche conservent leur dynamisme, avec 125 agences contre 118 fin 2014, et un chiffre d'affaires location en hausse de 12,6%. Ce segment d'activité devrait s'accélérer significativement en 2016, notamment du fait du nouveau contrat constructeur (Volkswagen Group France) annoncé, qui portera ses fruits dès le 1er semestre 2016.

Le nombre total d'agences sous enseignes est reparti à la hausse et passe de 252 à fin 2014 à 259 fin 2015.

UCAR voit son Résultat Net Consolidé Part du Groupe diminuer de 8,1% (soit 0.9 M€ de résultat net), notamment du fait des investissements consacrés au projet international du groupe.

La trésorerie nette continue de s'améliorer avec au 31/12/2015 une trésorerie nette de 12,5 M€ en progression de 1,1 M€ sur un an.

- Société UCAR SA :

Les produits d'exploitation se sont élevés à 5.643 K€ contre 5.849 K€ en 2014 soit une variation de -3,5%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 5.405 K€ contre 5.578 K€ en 2014 après une dotation aux amortissements de 320 K€ en 2015, contre 210 K€ en 2014 (impact projet international), soit une variation des charges de -3,1 %.

Les postes principaux sont :

- "Autres achats et charges externes" pour 3.407 K€ contre 3.756 K€ en 2014 soit une diminution de 9,3 %.
- "Salaires et traitements incluant les charges sociales " pour 1.565 K€ contre 1.453 K€ en 2014, soit une augmentation de 7,7 %.

Au 31 décembre 2015, la société employait 17 salariés.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 5.223 K€ contre 5.556 K€ en 2014.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 237 K€ contre 271 K€ en 2014.

Le résultat financier s'est élevé à 1.476 K€ contre 1.597 K€ en 2014 et correspond principalement aux dividendes distribués par les filiales d'UCAR SA.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à -1.488 K€ contre -45 K€ en 2014. Le résultat exceptionnel 2015 est notamment impacté par un abandon de créances de 1.400.000 euros d'UCAR SA au profit d'UCAR DEVELOPPEMENT.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice, incluant l'abandon de créances d'1,4 M€ au profit d'UCAR DEVELOPPEMENT, se solde par un bénéfice de 162.879,15 € contre 1.778.684,57 € en 2014.

Au 31 décembre 2015 le total du bilan s'élève à 16.824.240 € contre 17.498.027 € fin 2014.

- Société UCAR DEVELOPPEMENT :

Cette société a eu en 2015 pour seule activité la location de véhicules.

En 2015, le chiffre d'affaires total, incluant la revente des véhicules, s'est élevé à 18,5 M€ contre 21,4 M€ en 2014. L'activité location s'établit à 11,8 M€ contre 13,7 M€ en 2014. L'activité de location a connu une baisse en 2015 du fait de l'impact de cessions de succursales et du fait de la conjoncture générale du marché de la location. Les ventes de voitures ont baissé à 6,7 M€ contre 7,6 M€ en 2014.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à -1,42 M€ contre -0,98 M€ en 2014.

Le résultat financier s'est élevé à -6 K€ contre -2 K€ en 2014.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à 1.505 K€ contre -144 K€ en 2014. Le montant de 2015 inclut un abandon de créances de 1.400.000 euros d'UCAR SA au profit d'UCAR DEVELOPPEMENT.

Le résultat net, incluant l'abandon de créances d'UCAR SA, fait apparaître un bénéfice de 561 K€, contre une perte de 731 K€ en 2014.

- Société UCAR LOCATION :

Cette société exploite un concept de location courte durée en franchise « low cost », qui s'inscrit dans le concept de « multi durées » d'UCAR.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2015 s'est élevé à 2.231 K€ contre 2.296 K€ en 2014.

Le résultat net se traduit par un bénéfice de 416 K€ contre 468 K€ en 2014.

- Société Nouvelle de l'ESTEY :

Cette société gère les activités de location du réseau Opel Rent et la facturation centralisée dédiée aux grands comptes. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 8,24 M€ contre 8,19 M€ en 2014.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 501 K€ contre 543 K€ en 2014.

L'exercice 2015 se solde par un bénéfice de 336 K€ contre 371 K€ en 2014.

- Société SS2A COURTAGE :

Cette société exerce une activité de courtage d'assurances et de services, notamment aux réseaux qui font partie du Groupe UCAR, mais aussi à une clientèle externe.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2015 s'est élevé à 2,3 M€ contre 2,2 M€ en 2014.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 579 K€ contre 504 K€ en 2014.

- Société UCAR FLEET :

Cette société exerce une activité de centrale d'achat et de financement pour les entités exerçant la location de voitures dans le Groupe, ainsi que la gestion de flottes automobiles.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2015 s'est élevé à 24 M€ contre 21,4 M€ en 2014.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 436 K€ contre 387 K€ en 2014.

- Société UCAR TECH :

Cette société regroupe depuis 2015 les activités de formation du Groupe UCAR et a réalisé un chiffre d'affaires de 19,2 K€ en 2015. Son résultat se traduit par une perte de 10 K€ contre 2 K€ en 2014.

- Société UCAR PARTENAIRES :

Cette société gère les activités de location du réseau Volkswagen Group France (Audi Rent depuis 2012 et VW Rent depuis fin 2015).

Le chiffre d'affaires réalisé en 2015 s'est élevé à 1,3 M€ contre 0,7 M€ en 2014.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 298 K€ contre 130 K€ en 2014.

- Société UCAR ASIA :

Cette société, créée en septembre 2015, est appelée à gérer les activités en Asie du Groupe UCAR.

Elle n'a pas enregistré de chiffre d'affaires en 2015.

Le résultat se traduit par une perte de 3 K€ en 2015.

II - COMPTES CONSOLIDES

Compte de résultat

Les principaux éléments d'exploitation consolidés sont, en milliers d'euros :

	Exercice 2015	Exercice 2014
Chiffre d'affaires	55 210	55 814
Résultat d'exploitation	1 289	1 547
Résultat courant	1 353	1 622
Résultat exceptionnel	17	-191
Résultat net	928	1 010
- dont part des minoritaires	0	0
- dont part du Groupe	928	1 010

Le résultat d'exploitation s'établit à 1,3 M€ contre 1,6 M€ en 2014. L'apport des succursales est négatif. Les principaux contributeurs au résultat sont donc SS2A COURTAGE, UCAR LOCATION, UCAR FLEET, SOCIETE NOUVELLE DE L'ESTEY et UCAR PARTENAIRES.

Le résultat financier s'établit à 64 K€ contre 75 K€ en 2014.

Le résultat exceptionnel s'établit à 17 K€ contre -191 K€ en 2014. Le résultat exceptionnel 2014 comprend notamment une charge de 198 K€ dû au paiement d'un litige 2005/2006 avec l'administration fiscale en matière de taxe différentielle sur les véhicules à moteur.

Le résultat part du Groupe s'élève à 928 K€ contre 1.010 K€ en 2014.

Bilan

Le total du bilan s'élève à 32,4 M€ contre 29,5 M€ fin 2014.

La structure de l'actif et du passif est ici synthétisée :

Actif	31/12/2015		31/12/2014	
Actif immobilisé hors parc	3 571	11%	3 228	11%
Parc automobile	90	0%	89	0%
Actif circulant	15 027	47%	14 548	49%
Trésorerie	13 752	42%	11 681	40%
TOTAL	32 441		29 545	

Passif	31/12/2015		31/12/2014	
Fonds propres	14 288	44%	13 708	46%
Autres dettes financières	1 209	4%	277	1%
Dettes sur parc automobile	0		0	
Dettes d'exploitation	16 944	52%	15 560	53%
TOTAL	32 441		29 545	

Concernant la trésorerie, le Groupe présente une trésorerie positive de 13,8 M€, contre 11,7 M€ fin 2014.

III – DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION EST CONFRONTE

En complément des risques liés aux franchisés, des risques sur les litiges en cours, des risques de dépendance vis-à-vis d'hommes clés et des risques liés à la gestion d'un rythme de croissance organique soutenu, décrits ci-dessous, le Groupe considère que les principaux risques figurant en Annexe 1 au présent rapport (également mentionnés dans le prospectus enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers en juin 2011) sont toujours d'actualité à la date du présent rapport, bien que la Société poursuive son développement.

Risques liés aux franchisés

Le Groupe UCAR a constitué progressivement un réseau de franchisés qu'il a l'intention de continuer à développer fortement, franchises exclusives ou non. Les contrats de franchise signés avec le Groupe ont une durée de cinq ans et comportent une clause de non concurrence. Dans la grande majorité des cas les contrats sont renouvelés.

Durant la vie du contrat peuvent survenir un certain nombre d'évènements. D'une part certains franchisés peuvent être défaillants, ce qui rentre dans le risque d'entreprise. D'autre part les pratiques mises en œuvre par certains franchisés pourraient s'éloigner des standards d'image et de qualité des services offerts par UCAR elle-même à travers ses agences, ce qui pourrait être dommageable pour l'image et la notoriété de l'enseigne et peut amener UCAR à résilier le contrat unilatéralement. Gérer ces différentes situations fait partie du savoir-faire d'un franchiseur expérimenté comme UCAR et ses

équipes. UCAR mise sur une relation de proximité et s'attache à procurer à l'ensemble de son réseau de franchisés des stages de formation ainsi qu'un soutien au quotidien concernant tous les domaines opérationnels de leur activité.

Il est à noter qu'une évolution notable du droit de la franchise pourrait avoir un effet négatif sur l'activité et le résultat du Groupe. UCAR a construit son organisation en s'entourant des conseils les plus qualifiés ainsi que des conseils de la Fédération de la Franchise dont elle est membre depuis plus de quinze ans.

Risques sur les litiges en cours

Il est à noter que depuis la création de la Société UCAR, aucune contestation sur le savoir-faire, l'assistance et le contrat de franchise, par les franchisés, n'a jamais abouti et que le Groupe UCAR n'a pas de litiges de cette nature en cours.

Risques de dépendance vis-à-vis d'hommes clés

Un des éléments moteurs du développement du Groupe UCAR est la qualité de son équipe de direction qui regroupe des profils complémentaires, chacun expert dans son domaine et tous professionnels du secteur de la location de véhicules. En cas de départ ou d'indisponibilité de l'un des membres, une grande partie de ses tâches pourrait être réalisée par un ou plusieurs des autres membres. La Société ne peut cependant garantir que l'indisponibilité ou le départ de certains collaborateurs ne serait sans effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives. Les départs connus par avance sont préparés soigneusement, moyennant le choix de remplaçant à la hauteur de la tâche et d'une formation spécifiquement adaptée.

M. Jean-Claude PUERTO-SALAVERT, fondateur et dirigeant d'UCAR, au sein de l'équipe de Direction d'UCAR, s'implique quasi exclusivement dans les domaines liés à la stratégie, à l'innovation et à la communication.

Risques liés à la gestion d'un rythme de croissance organique soutenu

UCAR souhaite disposer d'un réseau de location fortement implanté sur toute la France, principalement en franchise. L'atteinte de cet objectif repose notamment sur l'aptitude d'UCAR à :

- Recruter de nouveaux franchisés de qualité et motivés, et à les former efficacement ;
- Gérer l'accroissement des volumes à traiter en termes de flotte de véhicules, de son financement, d'assurances,
- Répondre aux attentes du réseau en matière d'assistance commerciale, de supports de communication et d'actions marketing,

tout en maintenant sa capacité d'innovation.

En même temps UCAR souhaite développer en France et exporter à l'étranger son modèle de réseau en marque blanche.

La Société pourrait connaître des difficultés à recruter et à former le personnel nécessaire pour soutenir le développement de ces activités.

Toutefois, UCAR estime avoir mis en place l'équipe de direction capable de développer les procédures opérationnelles, administratives et financières ainsi que le système d'information à même de gérer ces réseaux.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ici ou détaillés dans les annexes du Bilan.

IV - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE JUSQU'A CE JOUR

Depuis le début de l'exercice en cours, le marché de la location de véhicules est morose, la cause principale étant la situation d'incertitude économique.

Nos efforts nous poussent plus que jamais à un élargissement du marché avec notre positionnement prix et à l'augmentation des produits et services offerts à nos clients et à nos réseaux.

Dans le cadre de la poursuite de la réorganisation de sa filiale UCAR DEVELOPPEMENT le Groupe a annoncé un projet de cession potentielle de huit fonds de commerce sur 2016.

V - PERSPECTIVES

UCAR a pour objectif d'ouvrir plus de vingt nouvelles franchises exclusives en 2016, et autant de corners.

Un des axes forts du développement sur le territoire national reste le développement des réseaux en marque blanche.

UCAR a d'ailleurs signé fin 2015 un nouveau contrat de location à marque constructeur avec Volkswagen Group France visant à équiper les concessions Volkswagen Véhicules Particuliers et Véhicules Utilitaires d'une offre Volkswagen Rent, tout en poursuivant le déploiement de la solution Audi Rent. Le déploiement va s'effectuer sur 2016. L'objectif est d'équiper à terme environ 200 concessions.

Ce nouveau contrat confirme la pertinence de l'offre de location en marque blanche pour les constructeurs automobiles. Le Groupe est en ordre de marche pour accompagner ce développement à l'international où UCAR poursuit ses discussions avec les constructeurs européens et asiatiques pour étendre hors de France son modèle.

Enfin, pour répondre aux besoins croissants d'encadrement en France et à l'international, le Groupe UCAR a mis en place un partenariat avec l'IAE de Poitiers afin de développer un programme de formation qui a pour objectif de proposer à plusieurs centaines d'étudiants (niveau Bac +3 et plus) des formations aux métiers de la mobilité.

UCAR

Les perspectives d'avenir sont liées au marché de la location, ainsi qu'au développement de l'activité des sociétés dans lesquelles UCAR détient une participation. Il est prévu d'augmenter le nombre de réseaux gérés en marque blanche, en signant des contrats avec de nouveaux constructeurs automobiles. La société poursuivra la prospection à l'international initiée en fin 2012. Son ambition est d'accompagner les constructeurs automobiles en France, en Europe et à l'international.

UCAR DEVELOPPEMENT

En 2016, la réorganisation de cette société va se poursuivre avec pour but d'atteindre l'équilibre. Par conséquent, le groupe a annoncé fin février 2016 un projet de cession potentielle de huit fonds de commerce sur 2016. Ces efforts devront être accompagnés par la modification à apporter dans le mix clients, entre autres en exploitant mieux les ventes aux grands comptes et les ventes e-commerce.

UCAR LOCATION

Dans le domaine de la location courte durée, le développement du réseau de franchises UCAR LOCATION se poursuit. En 2016, il est prévu d'ouvrir plus de 20 nouvelles franchises exclusives et autant de corners.

NOUVELLE DE L'ESTEY

L'activité de gestion du réseau en marque blanche continue. La recherche de nouveaux clients est toujours active.

La Société entend développer son activité d'apporteur d'affaires grands comptes à tous les réseaux qu'elle sert.

SS2A COURTAGE

L'activité est liée à celle des sociétés du Groupe et au développement de l'offre de services. Le développement de SS2A COURTAGE s'appuie sur de nouveaux clients externes, le développement des franchisés, et de nouveaux produits.

UCAR FLEET

La société va continuer son activité de Centrale d'Achat de flotte, dédiée au réseau d'agences succursales et franchisés du Groupe, ainsi qu'une activité de gestion totale de la flotte des succursales.

UCAR PARTENAIRES

La société poursuit la création et le développement des deux réseaux en marque blanche qui lui ont été confiés.

UCAR TECH

L'activité de formation du Groupe UCAR a débuté dans le courant de l'année 2015 et devrait s'intensifier en 2016.

UCAR ASIA

Cette société, créée en septembre 2015, est appelée à gérer les activités en Asie du Groupe UCAR et aura réellement une activité économique en 2016.

VI - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant.

Nous vous remercions de nous donner acte de la lecture du présent rapport, et d'approuver les comptes consolidés du Groupe UCAR qui vous ont été présentés conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code de commerce.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

représenté par Jean-Claude Puerto Salavert

Annexe 1

Autres facteurs de risque pour le Groupe

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Risques liés à l'activité

Risques liés à la flotte de véhicules

- **Risques liés à l'accès aux protocoles avec les constructeurs automobiles**

Le déploiement des réseaux sous enseigne UCAR ou animés par UCAR et le maintien d'un positionnement « low-cost » dépend de la capacité d'UCAR à continuer à bénéficier des conditions d'achat attractives de l'ensemble des composantes d'une offre de location de véhicules, à savoir les conditions d'achat et de revente, les assurances, l'assistance. Parmi ces composantes, le coût de détention du véhicule s'avère particulièrement déterminant et impose à UCAR de continuer à bénéficier de l'accès aux « protocoles constructeurs » qui seuls permettent d'obtenir les conditions d'achat autorisant un positionnement low-cost. Les autres termes clés de ces protocoles sont, outre les remises à l'achat : les volumes, les primes de volumes, les conditions de mise en place et les conditions d'exercice des « buy back » (rachat). Ainsi, l'accès à ces accords et leur maintien dans le futur s'avèrent donc être essentiels pour le bon fonctionnement et le développement des activités du groupe. A défaut, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du groupe UCAR, sa situation financière, ses résultats ainsi que ses perspectives.

UCAR rencontre régulièrement les différents constructeurs et distributeurs de véhicules mais ne conclut d'accords qu'avec ceux qui lui permettent de respecter son approche « low cost ». Au titre de l'exercice en cours, UCAR bénéficie de 14 protocoles constructeurs, déjà négociés, signés ou en cours de signature. En général les négociations débutent à l'automne de l'exercice précédent et les contrats sont conclus pour une période de un an. Depuis l'accès aux premiers protocoles en 2003, UCAR a pu se faire refuser un renouvellement suite au changement de politique commerciale du constructeur vis-à-vis des loueurs, ces changements étant toujours réversibles. Il est évident qu'UCAR opère chaque année en sélectionnant les meilleures opportunités du moment et que ses exigences lui interdisent parfois l'accès à certains constructeurs. Aussi, compte tenu de cet historique et de la qualité des relations établies avec l'ensemble des constructeurs, UCAR estime le risque de non renouvellement de l'un ou plusieurs de ces accords comme limité. En outre, le volume annuel d'achat de véhicules générés par le groupe fait d'UCAR un apporteur d'affaires non négligeable pour tous les constructeurs automobiles dont l'intérêt à voir cette relation se pérenniser est fort (écoulement de la production). Pour plus de précisions se reporter au paragraphe 6.5.2 du Prospectus.

Parmi les principaux fournisseurs du groupe on trouve les constructeurs et les établissements de financement.

- **Risques liés au financement de la flotte**

Pour l'essentiel, l'approvisionnement en véhicules du Groupe pour le réseau des succursales de même que pour les franchisés, se fait par des montages de « buy back » par lesquels un établissement de financement met en place un financement qui se traduit par le versement de loyers par le loueur en achetant le véhicule soit au constructeur ou au distributeur, soit au groupe UCAR, avec une clause de rachat par ce dernier, sur une durée convenue dès le départ dans le contrat (voir schéma décrit au paragraphe 6.5.2 du Prospectus).

La capacité du Groupe à obtenir les accords de financement pour les besoins de son réseau en propre et à conseiller et à appuyer les demandes des franchisés est déterminante pour réussir le développement de

la flotte et son renouvellement. De même que pour les constructeurs UCAR s'attache à développer auprès de chacun des établissements de financement des relations de confiance pour en faire de véritables partenaires dans la durée.

Risques liés aux autres partenariats

Les conditions obtenues tant auprès des sociétés, d'assistance et d'assurances sont déterminantes pour réussir à conserver un positionnement « Low-Cost ». Une remise en cause des niveaux de tarifs obtenus par UCAR auprès de ces différentes catégories d'acteurs pourrait remettre en cause ce positionnement.

Les partenariats sont pour la plupart conclus pour une durée d'un an, renouvelables tacitement. Malgré tous les efforts entrepris, UCAR ne peut garantir avec certitude la poursuite de ces partenariats et les conditions de ceux-ci.

Risques liés à la saisonnalité

Le domaine d'activité sur lequel intervient UCAR se caractérise par une saisonnalité structurelle marquée de la location durant la période courant d'avril à septembre. Du point de vue comptable, cela se traduit par un second semestre structurellement un peu plus important (entre 52 et 55%) que le premier en termes de volumes d'activité et donc de chiffre d'affaires. Au plan de la flotte de véhicules, la gestion de la saisonnalité s'ajoute à la contrainte des dates de renouvellement des véhicules, le plus souvent programmées dès l'entrée du véhicule dans la flotte.

Risques liés à l'environnement concurrentiel

UCAR intervient sur un secteur d'activité large et concurrentiel (voir le paragraphe 6.1.1 du Prospectus) qui présente cependant de fortes barrières à l'entrée pour des entreprises qui souhaiteraient s'implanter de façon pérenne et tenant notamment à la capacité à disposer d'une flotte de véhicules à louer et ensuite de pouvoir installer un réseau commercial étendu. De plus la Société estime que les offres du type AutoLib' destinées à des locations pour quelques heures ne sont pas en concurrence avec les loueurs de véhicules mais contribuent plutôt à ouvrir le marché vers la location.

Forte de la taille de sa flotte qui lui procure une capacité de négociation auprès des constructeurs et des assurances, le Groupe estime que son offre comporte de nombreux facteurs de différenciation, et que son approche globale de la location de voitures peut lui permettre d'atteindre un leadership en France sur le marché « low cost » et de proximité. Comme le Groupe a aussi une approche « low cost » sur les frais qu'il engage, il ne peut exclure que certains concurrents lancent des campagnes marketing à très grande échelle et affectent le développement commercial de UCAR.

Risques liés au marché de la location

Sur la base des évolutions constatées des comportements des consommateurs à l'égard de l'automobile et de la location (voir paragraphe 6.1.1 du Prospectus) et en se référant à d'autres marchés, comme les Etats-Unis, la Société considère que le marché en France a un potentiel de croissance élevé sur le long terme. Cependant le marché de la location de véhicules courte durée (LCD) subit les aléas de la conjoncture économique, comme beaucoup de secteurs d'activité économiques. Par son positionnement « low-cost » avec une forte clientèle de particuliers, le groupe UCAR se considère un peu moins affecté. Concernant le marché de la location longue durée (LLD), le Groupe vise essentiellement le segment des particuliers qui n'en est qu'à un stade d'amorçage en France. UCAR n'est donc pas dépendant de ce marché.

Risques clients

En dehors des clients Grands Comptes, les locataires de véhicules sont clients du Groupe lorsqu'une succursale assure la prestation alors qu'ils demeurent clients du franchisé lorsque la location est effectuée auprès d'une agence franchisée exclusive ou non ou encore dans le réseau de franchise en

marque blanche. Quelle que soit la situation, le Groupe estime ne pas subir de dépendance vis-à-vis d'un ou plusieurs d'entre eux, le chiffre d'affaires consolidé étant très diffus.

Les clients Grands Comptes sont le plus souvent des sociétés d'assistance liées à des compagnies d'assurance avec lesquelles le Groupe signe des accords nationaux pour la location de véhicules de remplacement. UCAR entretient des relations de longue date avec la plupart d'entre eux. Les réclamations sont gérées en fonction de leur typologie par le service commercial, la comptabilité ou le service facturation.

Risques juridiques

Risques liés à la propriété intellectuelle

Le Groupe est propriétaire de l'ensemble des noms et marques utilisées par le groupe ainsi que des noms de domaines.

Les principales marques et domaines sont présentés au chapitre 11 du Prospectus.

Risques liés à l'environnement réglementaire

L'activité de loueurs de véhicules est rattachée au monde des professionnels de l'automobile. Ces professions sont réglementées. Bien que la loi ne l'impose pas, la souscription d'une assurance responsabilité civile professionnelle « loueur » est fortement recommandée. Un contrat répondant à cette recommandation a été mis en place pour les succursales du Groupe. Chaque contrat de franchise signé par le Groupe UCAR prévoit une obligation d'assurance également pour chaque franchisé.

Il existe au sein du Groupe une filiale (SS2A Courtage) disposant du statut de courtier en assurances correspondant à une activité réglementée. Ce statut est obtenu après étude d'un dossier composé d'une part d'un extrait de casier judiciaire vierge, de la justification d'une formation spécifique minimum figurant sur un livret de stage ainsi que de la souscription d'une assurance responsabilité civile professionnelle complétée d'une garantie financière. La filiale de courtage d'assurances est en conformité avec les obligations qui lui incombent.

Risques liés aux assurances

L'importance accordée par le Groupe à la fonction assurances, tant pour obtenir les meilleurs niveaux de couverture que les meilleures conditions de prix pour les besoins du Groupe mais aussi pour la clientèle des réseaux de franchises l'avait conduit à créer son propre cabinet de courtage en assurances dès l'origine.

Le Groupe estime que les différentes polices d'assurance souscrites couvrent de manière raisonnable l'ensemble des risques majeurs inhérents à son activité et que sa politique d'assurance est en adéquation avec les pratiques retenues dans son secteur d'activité.

Risques financiers

Risque de change

Dans le cadre de son projet de développement à l'international UCAR a ouvert fin 2015 une filiale en Asie qui n'a pour l'instant pas commencé son activité. Le risque de change est donc à ce stade nul.

Risques de taux

Le Groupe n'a pas recours à des instruments financiers de couverture de taux.

Les actifs financiers étant généralement nettement supérieurs aux passifs financiers, la Société considère le risque de taux comme non significatif.

Risque actions

Néant.

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2015 les dettes financières consolidées s'établissent à 1,2 M€ contre 0,3 M€ fin 2014.

La trésorerie nette du Groupe s'est établie au 31 décembre 2015 à 12,5 M€ contre 11,4 M€ fin 2014.

Le Groupe estime ne pas être confronté au 31 décembre 2015 à un quelconque risque de liquidité.

Risque technologique

Le système d'information dont dispose la Société, implémenté dans la quasi intégralité des points de vente (succursales et franchises) est déterminant pour les échanges d'informations et les flux financiers à l'intérieur du Groupe. Par sécurité, UCAR a opté en 2003 pour une organisation en mode hébergé chez deux prestataires externes présentant toutes les caractéristiques sécuritaires nécessaires. Bien que la Société mette en œuvre les moyens jugés adaptés pour assurer la sécurité et l'intégrité de son système informatique, UCAR ne peut garantir une protection absolue contre les pannes, virus ou tout autre système d'intrusion malveillant.

Risques liés à la capacité des dirigeants à gérer d'éventuelles opérations de croissance externe

Bien qu'elle privilégie la croissance organique, la Société pourrait procéder à des acquisitions dans le cadre de son projet de développement, notamment en vue d'établir rapidement un leadership sur certaines zones géographiques. Les risques liés à ces opérations de croissance externe seraient le cas échéant divers, la mobilisation de ressources importantes, tant au plan humain que financier et elles pourraient générer un effet défavorable plus ou moins significatif sur les résultats, la situation financière et les perspectives du Groupe.

Annexe 2

RESULTATS DU GROUPE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

(Article R.225-102 du Code de commerce)

Nature des indications	2015	2014	2013	2012	2011
1) Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 705 085 €	4 705 085 €	4 705 085 €	4 705 085 €	4 705 085 €
Nombre actions émises	1 742 624	1 742 624	1 742 624	1 742 624	1 742 624
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
2) Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaire HT	55 209 762 €	55 814 098 €	60 847 943 €	65 207 842 €	59 411 150 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	2 242 359 €	1 979 848 €	2 131 948 €	1 923 246 €	3 001 924 €
Impôt sur les bénéfices	423 404 €	402 292 €	543 230 €	480 416 €	538 370 €
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	927 816 €	1 009 545 €	1 096 199 €	850 636 €	1 413 154 €
Résultat distribué	348 525 €	348 525 €	0 €	0 €	0 €
3) Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	1.29 €	1.14 €	1.22 €	1.10 €	1.72 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	0.53 €	0.58 €	0.63 €	0.49 €	0.81 €
Dividende attribué à chaque action	0,20 €	0,20 €	0 €	0 €	0 €
4) Personnel					
Effectif des salariés employés pendant l'exercice	108	120	127	138	134
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 821 684 €	3 805 907 €	3 907 656 €	4 002 600 €	3 901 437 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					
(Sécurité sociale, œuvres...)	1 705 854 €	1 726 852 €	1 728 994 €	1 818 582 €	1 781 078 €

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion établi par votre Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'Article L 232-1 du Code de Commerce.

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous informer de la marche des affaires de notre Société au cours de l'exercice social allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, pour vous présenter les comptes et résultats et pour les soumettre à votre approbation.

Les rapports de vos Commissaires aux Comptes, celui de votre Conseil d'Administration, et les comptes de l'exercice et plus généralement l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration en sa séance du 14 avril 2016.

1 SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société conduit le développement des sociétés UCAR DEVELOPPEMENT SAS, UCAR LOCATION SAS, NOUVELLE DE L'ESTEY SARL, SS2A COURTAGE SARL, UCAR FLEET SARL, UCAR PARTENAIRES SARL, UCAR TECH SARL et UCAR ASIA PTE. LTD. L'ensemble de ces sociétés est notamment dédié à la location voiture, laquelle est soit conduite directement par le Groupe UCAR, soit au travers des franchisés, ou encore en organisant les franchises d'autres réseaux (marques constructeurs). Ces sociétés servent aussi à fournir des services communs à tous les exploitants de la location voiture (services centraux).

Depuis juillet 2011, la Société est introduite en bourse sur le marché NYSE Alternext à Paris.

Au 31 décembre 2015, le capital social de la Société s'élève à 4.705.084,80 €, divisé en 1.742.624 actions de 2,70 € de valeur nominale chacune.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 5 223 K€ contre 5 556 K€ en 2014, soit une variation de -6 %.

Cette évolution est notamment expliquée par une érosion du chiffre d'affaires @commerce.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 5.405 K€ contre 5.578 K€ en 2014 après une dotation aux amortissements de 320 K€ en 2015, contre 210 K€ en 2014 (impact du projet international), soit une variation des charges de -3%.

Les postes principaux sont :

- "Autres achats et charges externes" pour 3.407 K€ contre 3.756 K€ en 2014 soit une diminution de 9,3 %.
- "Salaires et traitements et charges sociales" pour 1.565 K€ contre 1.453 K€ en 2014, soit une augmentation de 7,7 %.

Au 31 décembre 2015, la société employait 17 salariés.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 237 K€ contre 271 K€ en 2014.

Le résultat financier s'est élevé à 1.476 K€ contre 1.597 K€ en 2014. Cette augmentation est notamment due à la distribution de dividendes décidée par UCAR LOCATION, SS2A COURTAGE, UCAR FLEET et UCAR PARTENAIRES pour un montant total de 2.120 K€ (contre 1.547 K€ en 2014).

Le résultat exceptionnel s'est élevé à -1.488 K€ contre -45 K€ en 2014, le montant 2015 étant notamment dû à l'abandon de créances de UCAR SA à sa filiale UCAR DEVELOPPEMENT pour 1.400 K€. Le résultat exceptionnel 2015, tout comme cela était déjà le cas en 2014, inclut notamment 60 K€ de charges induites par le retour à meilleure fortune en faveur de la Société de l'ESTEY.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 162 879,15 € contre 1 778 684,57 € en 2014 (2015 incluant 1.4 M€ d'abandon de créances).

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices figure en Annexe 1 du présent rapport.

Au 31 décembre 2015 le total du bilan s'élève à 16 824 240 € contre 17 498 027 € fin 2014.

Les tableaux qui contiennent les informations sur le solde, à la clôture des deux derniers exercices, des factures non réglées par la Société à date d'échéance, en application de l'article D441-4 du Code de Commerce, figurent en Annexe 2 du présent rapport.

2 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir sont liées au marché de la location, ainsi qu'au développement de l'activité des sociétés dans lesquelles UCAR détient une participation. Il est prévu d'augmenter le nombre de réseaux gérés en marque blanche, en signant des contrats avec de nouveaux constructeurs automobiles, en France, en Europe et à l'international.

3 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2015

Aucun évènement notoire n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2016.

4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'ambition d'UCAR est d'accompagner les constructeurs automobiles à l'international et de nombreux efforts sont faits dans ce domaine.

5 AFFECTATION DU RESULTAT

En ce qui concerne le résultat net comptable de l'exercice qui fait apparaître un bénéfice de 162.879,15 €, nous vous proposons de l'affecter ainsi qu'il suit :

Bénéfice net comptable	162 879,15 euros
sur lequel il est prélevé la somme de à l'effet de doter la Réserve Légale	8 143,96 euros
le solde, soit la somme de	154 735,19 euros
Augmenté du poste "Report à Nouveau", soit	6 599 675,73 euros
Forme un total distribuable de	6 754 410,92 euros
Sur lequel il est prélevé la somme de À titre de dividende aux associés, Soit un dividende brut par action de 0,20 euros.	348 524,80 euros
Le solde, soit la somme de Est affecté au poste "Report à nouveau" du bilan	6 405 886,12 euros

Les sommes correspondant au dividende non versé sur les actions propres détenues par la Société au jour de la mise en paiement du dividende seront affectées au report à nouveau.

6 RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices, lesquels étaient tous éligibles à la réfaction de 40% prévue à l'article 158-3-2° du CGI :

Exercice clos le :	Dividende global	Dividende par action
31.12.2014	348 524,80 €	0,20 €
31.12.2013	néant	néant
31.12.2012	néant	néant

Nous vous rappelons qu'une distribution de 0,20 € par action a été effectuée par prélèvement sur la prime d'émission au titre de chacun des exercices clos les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2013.

7 PRISE DE PARTICIPATION

La Société est l'associée unique d'UCAR ASIA PTE. LTD., société créée le 14 septembre 2015 en Asie.

8 ACTIVITES ET RESULTATS DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

- Société UCAR DEVELOPPEMENT :

Cette société a eu en 2015 pour seule activité la location de véhicules.

En 2015, le chiffre d'affaires total, incluant la revente des véhicules, s'est élevé à 18,5 M€ contre 21,4 M€ en 2014. L'activité location s'établit à 11,8 M€ contre 13,7 M€ en 2014. L'activité de location a connu une baisse en 2015 du fait de l'impact de cessions de succursales et du fait de la conjoncture générale du marché de la location. Les ventes de voitures ont baissé pour atteindre un montant de 6,6 M€ contre 7,6 M€ en 2014.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à -1,42 M€ contre -0,98 M€ en 2014.

Le résultat financier s'est élevé à -6 K€ contre -2 K€ en 2014.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à 1.505 K€ contre -144 K€ en 2014, 2015 incluant un crédit exceptionnel dû à l'abandon de créances réalisé par UCAR SA au profit d'UCAR DEVELOPPEMENT pour 1.400 K€.

Le résultat net fait apparaître un bénéfice de 561 K€, contre une perte de 731 K€ en 2014 (2015 incluant 1.4 M€ d'abandon de créances).

- Société UCAR LOCATION :

Cette société exploite un concept de location courte durée en franchise « low cost », qui s'inscrit dans le concept de « multi durées » d'UCAR.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2015 s'est élevé à 2.231 K€ contre 2.296 K€ en 2014.

Le résultat net se traduit par un bénéfice de 416 K€ contre 468 K€ en 2014.

- Société Nouvelle de l'ESTEY :

Cette société gère les activités de location du réseau Opel Rent et la facturation centralisée dédiée aux grands comptes. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 8.243 contre 8.187 en 2014.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 501 K€ contre 543 K€ en 2014.

L'exercice 2015 se solde par un bénéfice de 336 K€ contre 371 K€ en 2014.

- Société SS2A COURTAGE :

Cette société exerce une activité de courtage d'assurances et de services, notamment aux réseaux qui font partie du Groupe UCAR, mais aussi à une clientèle externe.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2015 s'est élevé à 2,3 M€ contre 2,2 M€ en 2014.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 579 K€ contre 504 K€ en 2014.

- Société UCAR FLEET :

Cette société exerce une activité de centrale d'achat et de financement pour les entités exerçant la location de voitures dans le Groupe, ainsi que la gestion de flottes automobiles.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2015 s'est élevé à 24 M€ contre 21,4 M€ en 2014.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 436 K€ contre 387 K€ en 2014.

- Société UCAR TECH :

Cette société, immatriculée en décembre 2011, regroupe depuis 2015 les activités de formation du Groupe UCAR et a réalisé un chiffre d'affaires de 19,2 K€ en 2015. Son résultat se traduit par une perte de 10 K€, contre une perte de 2 K€ en 2014.

- Société UCAR PARTENAIRES :

Cette société gère les activités de location du réseau Volkswagen Group France (Audi Rent depuis 2012 et VW Rent depuis fin 2015).

Le chiffre d'affaires réalisé en 2015 s'est élevé à 1,3 M€ contre 0,7 M€ en 2014.

Le résultat se traduit par un bénéfice de 298 K€ contre 130 K€ en 2014.

-Société UCAR ASIA :

Cette société, créée en septembre 2015, est appelée à gérer les activités en Asie du Groupe UCAR.

Elle n'a pas enregistré de chiffre d'affaires en 2015.

Le résultat se traduit par une perte de 3 K€ en 2015.

9 REGULARISATION DES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

10 ACTIONS D'AUTOCONTROLE

Néant.

11 ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE ECOULE

Néant.

12 ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Récapitulatif des actions achetées et vendues au cours de l'exercice écoulé :

	Titres achetés	Prix unitaire	Montant total	Titres vendus	Prix unitaire	Montant total	Frais de négociation
janv-15	21	14.034	295	59	14.028	828	0
févr-15	153	13.711	2 098	320	14.022	4 487	0
mars-15	152	13.177	2 003	411	13.708	5 634	0
avr-15	506	13.031	6 594	22	17.938	395	0
mai-15	309	11.856	3 664	1 005	12.064	12 124	0
juin-15	5 193	11.481	59 621	121	11.310	1 368	0
juil-15	223	10.986	2 450	23	10.870	250	0
août-15	21	10.810	227	21	10.810	227	0
sept-15	665	10.241	6 810	924	10.570	9 767	0
oct-15	22	11.773	259	4 754	11.900	56 571	0
nov-15	166	12.633	2 097	2 809	12.883	36 188	0
déc-15	45	12.800	576	807	12.975	10 471	0
	7 476		86 693	11 276		138 310	0
actions inscrites au 31/12/2015				9 748			
valeur au cours d'achat				119 394.53			
valeur nominale				26 319.60			
fraction du capital représentée (en %)				0.56			

Ces acquisitions ont été effectuées afin d'animer le cours de bourse de l'action de la Société au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de renouveler pour une durée de 18 mois, conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce, l'autorisation donnée à la Société d'intervenir sur ses propres actions.

Nous vous renvoyons au texte des résolutions pour le détail de cette délégation.

12 BIS EVOLUTION DU COURS DU TITRE EN 2015

Le titre UCAR (ALUCR) était coté à 14,05 au 01/01/2015 et 12,99 au 31/12/2015. Dans l'année le cours minimum a été à 10,00 et le maximum à 14,10.

13 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Néant.

14 DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Est joint au présent rapport en Annexe 3, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

15 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance dans l'Annexe 4 du présent rapport, la liste des mandats et fonctions exercées par chacun de vos mandataires sociaux dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé.

16 ATTRIBUTION DES JETONS DE PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucun jeton de présence n'a été versé au cours de l'année 2015.

17 CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE DISPOSANT D'UNE FRACTION DES DROITS DE VOTE SUPERIEURE A 10 % DE LA SOCIETE AVEC UNE FILIALE

Conformément à l'article L.225-102-1 du code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention réglementée n'est intervenue durant l'exercice, directement ou par personne interposée, entre d'une part, le directeur général, le directeur général délégué, l'administrateur ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et d'autre part, des sociétés dont UCAR possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital.

18 IDENTITE DES TITULAIRES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement, en capital ou en droits de vote plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales au 31 décembre 2015.

% détenu	Du capital social	Des droits de vote
Plus du vingtième		
Plus du dixième	AXA	
Plus des trois vingtièmes		AXA
Plus du cinquième		
Plus du quart		
Plus du tiers		
Plus de la moitié		
Plus des deux tiers	Jean-Claude PUERTO-SALAVERT (+Société de l'ESTEY, JCP&Associés, JCP Pasteur et Tiphaine PUERTO)*	Jean-Claude PUERTO- SALAVERT (+Société de l'ESTEY, JCP&Associés, JCP Pasteur et Tiphaine PUERTO)*
Plus des dix-huit vingtièmes		
Plus des dix-neuf vingtièmes		

*la Société de l'ESTEY est détenue à 100% par Monsieur Jean-Claude PUERTO-SALAVERT ;
JCP Pasteur est détenue directement et indirectement à 100% par Monsieur Jean-Claude PUERTO-SALAVERT;
JCP & Associés est détenue à 86 % par la Société de l'ESTEY ;
Existence d'un lien de parenté entre Jean-Claude PUERTO-SALAVERT et Tiphaine PUERTO.

Aucun autre actionnaire n'a informé la Société de ce qu'il détenait une fraction du capital supérieure à l'un des autres seuils fixés par l'article L. 233-6 du Code de Commerce.

19 OPERATIONS REALISEES SUR LEURS TITRES AU COURS DU DERNIER EXERCICE PAR LES DIRIGEANTS, LES HAUTS RESPONSABLES ET LES PERSONNES AUXQUELLES ILS SONT ETROITEMENT LIES

Conformément à l'article 223-22 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les opérations déclarées par les dirigeants mentionnés à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société ont été les suivantes au cours de l'exercice :

	Date de l'opération	Nature de l'opération	Cessionnaire	Instrument financier	Prix unitaire	Montant total brut
Jean-Claude PUERTO-SALAVERT	29 avril 2015	Cession	Société de l'ESTEY	Actions	12,92 €	193.800 €

20 VMAC ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS – AJUSTEMENT DES BASES DE CALCUL

Néant.

21 INJONCTIONS OU SANCTIONS PECUNIAIRES PRONONCEES PAR L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE EN MATIERE DE PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Néant.

22 RISQUE DE VARIATION DE COURS

Néant.

23 QUITUS - RESOLUTIONS

Lorsque vous aurez entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes et que nous aurons répondu aux questions que vous aurez bien voulu nous poser, nous vous demanderons au bénéfice des explications qui vous auront été fournies, d'approuver les résolutions qui vous sont soumises et de donner quitus à votre Conseil d'administration pour sa gestion au cours de cet exercice.

Nous vous remercions de nous donner acte de la lecture du présent rapport.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
représenté par Jean-Claude Puerto-Salavert

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

(Article R.225-102 du Code de commerce)

Nature des indications	2015	2014	2013	2012	2011
1) Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 705 085 €	4 705 085 €	4 705 085 €	4 705 085 €	4 705 085 €
Nombre actions émises	1 742 624	1 742 624	1 742 624	1 742 624	1 742 624
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
2) Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaire HT	5 223 097 €	5 555 938 €	5 715 754 €	5 238 833 €	4 424 621 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	1 300 720 €	2 063 345 €	563 887 €	1 289 331 €	1 821 628 €
Impôt sur les bénéfices	61 521 €	44 431 €	-15 332 €	-18 195 €	-26 426 €
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	162 879 €	1 778 685 €	475 320 €	1 254 173 €	1 714 206 €
Résultat distribué	348 525 €	348 525 €	0 €	0 €	0 €
3) Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	0,75 €	1,18 €	0,32 €	0,74 €	1,04 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dot aux amort & prov	0,09 €	1,02 €	0,27 €	0,72 €	0,98 €
Dividende attribué à chaque action	0,20 €	0,20 €	0,000 €	0,000 €	0,000 €
4) Personnel					
Effectif des salariés employés pendant l'exercice	17	20	16	17	12
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 052 786 €	1 016 596 €	924 063 €	816 969 €	606 139 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres...)	512 251 €	435 907 €	408 575 €	399 827 €	306 153 €

INFORMATIONS DETTES FOURNISSEURS

Informations sur le solde, à la clôture des deux derniers exercices, des factures non réglées par la Société à date d'échéance, en application de l'article D441-4 du Code de Commerce :

Exercice 2014 :

	- de 30 j	Entre 30 et 60 j.	+ de 60 j.	Total TTC
Dettes à échoir	59 K€	174 K€	5 K€	239 K€
Dettes échues	53 K€	15 K€	105 K€	172 K€
Montant total TTC	112 K€	189 K€	110 K€	411 K€

Exercice 2015 :

	- de 30 j	Entre 30 et 60 j.	+ de 60 j.	Total TTC
Dettes à échoir	304 K€	0 K€	0 K€	304 K€
Dettes échues	32 K€	0 K€	35 K€	67 K€
Montant total TTC	336 K€	0 K€	35 K€	371 K€

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 al.7 du Code de commerce, le tableau ci-dessous récapitule les délégations en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital et l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Objet	Date de l'assemblée générale	Durée de la délégation (Echéance)	Plafond	Utilisation faite de ces délégations
Attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise au profit des salariés ou dirigeants (BCE)	18 juin 2014 (12 ^{ème} résolution)	dix-huit mois (jusqu'au 18 décembre 2015) / ou date à laquelle les conditions de l'article 163 Bis G du CGI cessent d'être remplies	Montant maximal de l'autorisation : 12.577 actions	Utilisation de la délégation à hauteur de 12.500 BCE donnant droit à 12.500 actions de 2,70 euros chacune par décision du Conseil d'administration du 9 octobre 2014
Attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise au profit des salariés ou dirigeants (BCE)	18 juin 2015 (10 ^{ème} résolution)	dix-huit mois (jusqu'au 18 décembre 2016) / ou date à laquelle les conditions de l'article 163 Bis G du CGI cessent d'être remplies	Montant maximal de l'autorisation : 20.000 actions (1)	Utilisation de la délégation à hauteur de 20.000 BCE donnant droit à 20.000 actions de 2,70 euros chacune par décision du Conseil d'administration du 18 juin 2015

(1) la présente délégation prive d'effet, à compter de la date de l'assemblée générale du 18 juin 2015, à hauteur de la partie non encore utilisée, la délégation antérieure visée à la 12^{ème} résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2014, donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre et d'attribuer un nombre maximum de douze mille cinq cent soixante-dix-sept (12.577) BCE

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Mandataires	Autres mandats exercés	
	Mandats	Sociétés
Jean-Claude PUERTO Président - Directeur Général	Président	SOCIETE DE L'ESTEY SAS
	Administrateur	AXA ASSURANCES VIE MUTUELLE
	Gérant	ARTICA SARL SOCIETE NOUVELLE DE L'ESTEY SARL CPB SCI JCP PASTEUR SCI JCP AULNAIES SCI JCP & ASSOCIES SARL L'EQUATEUR SCI UCAR FLEET SARL UCAR PARTENAIRES SARL UCAR TECH SARL SS2A COURTAGE SARL
Philippe MARIE Administrateur	Président	BUILDER SAS HYPERHOME SAS HYPERLAND SCI TS GARDEN SAS
	Gérant	BUY&DROP SARL NEWLAND SCI SWAP SARL ROMWAY EUROPE SARL
	Co-gérant	LOGISEF SCI
Claude DUMAS-PILHOU Administrateur	Vice-Président du Conseil de surveillance	FLUIDES TECHNIQUES SERVICES (FTS)
	Président	SPARKLE SAS
François PIERSON Administrateur	Président du Conseil d'administration et Directeur Général	AGIPI (Association)
	Président du Conseil d'Administration	Inter Partner Assistance (SA Belgique) (groupe AXA) Associations Diffusion Services – ADIS (SA) (groupe AXA) KEDGE Business School Ecole de la Deuxième Chance (92) AGIPI RETRAITE (Association)
	Président	Association prévention routière
	Gérant	AGIPI Développement (SARL)
	Administrateur	AXA Assurances IARD Mutuelle (SAM) AXA Assurances Vie Mutuelle (SAM) (le mandat a pris fin le 25/06/15) Banque PSA Finance (SA) ASAF (Association) AFPS (Association) AXA Assurance Maroc (SA) AXA Cameroun (SA) AXA Côte d'Ivoire (SA) AXA Gabon (SA) AXA Sénégal (SA) AXA Holding Maroc (SA)

		AXA Assurance Algérie Dommage (SPA Algérie) AXA Assurance Algérie Vie (SPA Algérie) AXA Aurora Vida (SA Espagne) AXA Seguros Generales (SA Espagne) AXA Vida (SA Espagne)
Arnaud GESLIN Représentant permanent AXA France IARD Administrateur	Président	Valeurs Santé Services (SAS) (groupe AXA)
	Représentant permanent	AXA Private Management (SA) R2E (SA) Membre Comité d'Audit et membre Comité des Risques (groupe AXA) AXA Assurances IARD Mutuelle MGARD (SA) AXA France Vie : Wealth Services (SAS)
	Membre du Conseil de surveillance	AXA Assurcrédit (SA) (groupe AXA) ITELIS (SA) (groupe AXA) UNOFI Assurances (SA) UNOFI Crédit (SA) SAS UNOFI
	Administrateur ou membre comité de direction	AXA Assistance (SA) Président Comité Audit (Groupe AXA) Juridica (SA) (groupe AXA) ALPHA Scale France (SAS) (groupe AXA) Neuflize Vie (SA) AXA Factory (SAS)
	Membre comité de surveillance	Drouot Estate (SARL) (groupe AXA) AXA CREDITOR (SAS) Groupe RCB (SAS) (groupe AXA)
	Membre comité de liaison	SOGAREP (SAS) (groupe AXA) SATEC (SAS) (groupe AXA)
Florence LAGARDE Administrateur	Néant	Néant
Orietta CAPEZZUTO Administrateur	Néant	Néant

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2015

SOMMAIRE

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en K€.

ETATS FINANCIERS

- 1 – BILAN CONSOLIDE
- 2 – COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
- 3- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
- 4 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES – PART DU GROUPE

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1 – REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES COMPTABLES

- 1.1 – REFERENTIEL COMPTABLE
- 1.2 – MODALITES DE CONSOLIDATION
- 1.3 – METHODES ET REGLES COMPTABLES

2 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

- 2.1 – ACTIVITE
- 2.2– LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES
- 2.3 – ORGANIGRAMME DU GROUPE CONSOLIDE AU 31.12.2015
- 2.4 – SOCIETES EXCLUES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3 – COMPARABILITE DES COMPTES

- 3.1 – CHANGEMENTS COMPTABLES
- 3.2 – VARIATIONS DE PERIMETRE

4 – NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

- NOTE 4.1 – ECARTS D'ACQUISITION POSITIFS
- NOTE 4.2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- NOTE 4.3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (*)
- NOTE 4.3 BIS - IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CREDIT-BAIL
- NOTE 4.4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- NOTE 4.5 – STOCKS ET EN-COURS
- NOTE 4.6 – VENTILATION DES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION PAR ECHEANCES
- NOTE 4.6 BIS – DEPRECIATION DE L'ACTIF CIRCULANT
- NOTE 4.7 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
- NOTE 4.8 – IMPOTS DIFFERES
- NOTE 4.9 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES
- NOTE 4.10 – DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION
- NOTE 4.11 – ENGAGEMENTS HORS BILAN
- NOTE 4.12 – INFORMATION SECTORIELLE
- NOTE 4.12BIS– DETAIL DU CHIFFRE D'AFFAIRES
- NOTE 4.13 – DETAIL DES ACHATS ET VARIATION DE STOCK

NOTE 4.14 – DETAIL DES SERVICES EXTERIEURS
NOTE 4.15 – DETAIL DES AUTRES CHARGES EXTERNES
NOTE 4.16 – RESULTAT FINANCIER
NOTE 4.17 – RESULTAT EXCEPTIONNEL
NOTE 4.18 – IMPOT SUR LES RESULTATS
NOTE 4.19 – EFFECTIF
NOTE 4.20 – EVENEMENTS POST-CLOTURE
NOTE 4.21 – REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES
D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

ETATS FINANCIERS

1 – Bilan Consolidé

Bilan actif consolidé

	Notes	Valeurs Nettes 31/12/2015	Valeurs Nettes 31/12/2014
ACTIF IMMOBILISE			
Ecart d'acquisition	4.1	527	545
Immobilisations incorporelles	4.2	2 187	1 882
Immobilisations corporelles	4.3	588	494
Immobilisations financières	4.4	359	394
Titres mis en équivalence			
Total de l'Actif Immobilisé		3 661	3 316
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	4.5	137	178
Créances clients et avances versées	4.6	10 841	9 622
Autres créances et comptes de régularisation	4.6	4 049	4 748
Valeurs mobilières de placement		5 743	5 795
Disponibilités		8 010	5 886
Total de l'Actif Circulant		28 779	26 230
TOTAL DE L'ACTIF		32 441	29 545

Bilan passif consolidé

	Notes	Valeurs Nettes 31/12/2015	Valeurs Nettes 31/12/2014
CAPITAUX PROPRES			
Capital		4 705	4 705
Primes		1 597	1 597
Réserves		7 058	6 397
Ecart de conversion		0	
Résultat net		928	1 010
Provisions réglementées			
Subventions d'investissement			
Capitaux Propres –Part du Groupe		14 288	13 708
Intérêts minoritaires		0	0
Total Capitaux propres		14 288	13 708
Provisions pour risques et charges	4.7	61	95
DETTES			
Emprunts obligataires			
Autres emprunts et dettes financières	4.9	1 209	277
Dettes fournisseurs et avances reçues	4.10	13 679	10 490
Autres dettes et comptes de régularisation	4.10	3 205	4 975
Total Provisions et Dettes		18 153	15 837
TOTAL DU PASSIF		32 441	29 545

2 – Compte de Résultat Consolidé

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation		56 440	57 536
Chiffre d'affaires	4.12	55 210	55 814
<i>Dont Ventes de marchandises</i>		28 554	26 865
<i>Dont Prestations de services</i>		26 656	28 949
Autres produits d'exploitation		1 231	1 722
Charges d'exploitation		55 151	55 989
Achats et variation de stock	4.13	35 612	34 238
Services Extérieurs	4.14	8 838	10 310
Autres charges externes	4.15	2 875	3 111
Impôts, taxes et versements assimilés		813	1 149
Charges de personnel		5 528	5 533
Dotations aux amortissements		891	568
Autres charges d'exploitation		594	1 080
Résultat d'exploitation		1 289	1 547
Charges et produits financiers	4.16	64	75
Résultat courant des entreprises intégrées		1 353	1 622
Charges et produits exceptionnels	4.17	17	-191
Impôts sur les résultats	4.18	423	402
Résultat net des entreprises intégrées		947	1 028
Quote-part dans les résultats des sociétés mise en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		19	19
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		928	1 010
Intérêts minoritaires			0
Résultat net - Part du groupe		928	1 010
Résultat par action en €		0.5324	0.5793
Résultat dilué par action en €		0.5190	0.5697

en milliers d'Euros

3- Tableau des flux de trésorerie

	Exercice 2015	Exercice 2014
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	928	1 010
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées		
Quote part dans resultat sociétés en équivalence		
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie		
Dérive de résultat + Résultat de dilution		
Dotations aux Amortissements et provisions	510	375
Reprises des Amortissements et provisions	-94	-40
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		
Plus et moins values de cession	15	-66
Impôts différés	27	5
Subventions virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 386	1 283
Variation des frais financiers		
Variation nette exploitation	915	1 430
Var° de stock	41	91
Var° des Créances d'exploit°	-695	5 784
Var° des Dettes d'exploit°	1 568	-4 445
Variation nette hors exploitation	-85	-531
Var°des créances hors exploitation	347	-341
Var°des dettes hors exploitation	-236	-388
Charges et produits constatés d'avance	-196	197
Pertes & gains de change		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	829	899
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 215	2 182
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-671	-538
Décaisst / acquisition immos corporelles	-248	-190
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	156	177
Subventions d'investissement encaissés		
Décaisst / acquisition immos financières	-9	-11
Encaisst / cession immos financières	44	21
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales		-18
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-728	-559
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	0	
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-349	-347
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts	1 001	0
Remboursement d'emprunts	-62	-65
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	591	-412
VARIATION DE TRESORERIE	2 078	1 212
TRESORERIE A L'OUVERTURE	11 662	10 450
TRESORERIE A LA CLOTURE	13 740	11 662

4 – Variation des Capitaux Propres Consolidés – Part du Groupe

	Capital	Primes	Réserve légale	RàN	Réserves	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
--	---------	--------	----------------	-----	----------	------------------------	----------------------------

Situation à la clôture 31/12/2013	4 705	1 944	253	4 807	241	1 096	13 046
--	-------	-------	-----	-------	-----	-------	--------

Affectation du résultat 2013			24	452	621	-1 096	0
Dividendes versés		-347					-347
Dividendes reçus							0
Résultat 2014						1 010	1 010
Autres variations							0
Situation à la clôture 31/12/2014	4 705	1 597	277	5 258	862	1 010	13 708

Affectation du résultat 2014			89	1 341	-420	-1 010	0
Dividendes versés					-349		-349
Dividendes reçus							0
Résultat 2015						928	928
Autres variations							0
Situation à la clôture 31/12/2015	4 705	1 597	366	6 600	93	928	14 288

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles comptables

1.1 – Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe UCAR ont été établis en conformité avec les principes français prévus par les dispositions du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable du 22 juin 1999, relatives aux comptes consolidés des sociétés commerciales (modifié par les règlements CRC n°2002-10, n°2002-12, n°2004-03, n°2004-06, n°2004-14 et n°2005-10).

1.2 – Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 Décembre. Toutes les participations significatives dans lesquelles UCAR assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Aucune autre méthode n'est utilisée.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidant les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidant et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits 'intérêts minoritaires' ;
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart constaté, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre :

- le coût d'acquisition de ses titres (y compris les frais afférents nets d'impôts)
- et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du groupe, l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis a été réalisée. Les affectations sont définitives à la clôture de l'exercice suivant la date de première consolidation de l'entreprise.

Jusqu'au 31 décembre 2010, les écarts d'acquisition positifs étaient amortis sur une durée de 10 ans. Compte tenu des tests de valeur réalisés (valeurs consolidées inférieures aux valeurs de marché), le groupe a décidé d'amortir les écarts d'acquisition sur une durée de 40 ans.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif en provision pour risques et charges et sont repris sur une durée n'excédant pas 5 ans.

Elimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre les sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

Date de clôture

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 Décembre 2015, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés créées entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création.

1.3 – Méthodes et règles comptables

Les principes et méthodes appliqués par le groupe UCAR sont les suivants :

1.3.1 - Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement

Les frais d'établissement comprennent notamment les frais engagés pour développer de nouvelles activités.

Ecart d'évaluation

Lors de l'acquisition des fonds de commerce de location courte durée appartenant aux sociétés AUTOP et SDL, la partie du prix affectée aux éléments incorporels a été réduite car elle prenait en considération le niveau de rentabilité constaté sur ces activités jusqu'alors.

Dans le cadre de l'exploitation développée par le groupe UCAR, il a été décidé de revaloriser les fonds de commerce afin de les faire apparaître dans les comptes consolidés pour leur valeur d'utilité.

Le montant de cette revalorisation est de 1 079 K€, correspondant à la valeur de rachat des immobilisations corporelles rachetées à AUTOP et SDL ; soit un écart d'évaluation de 657 K€, traité en écart d'acquisition négatif.

Les fonds revalorisés ne font pas l'objet d'un amortissement.

Au cours de l'exercice 2015, les fonds de commerce ont été modifiés comme suit :

- la société UCAR DEVELOPPEMENT a procédé à la sortie d'une partie des fonds de commerce pour une valeur consolidée de 36 K€.

Les autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont composées :

- du logo,
- de sites Internet,
- de noms de domaines,
- de logiciels,
- des frais de mise en place d'une nouvelle base de données.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logo	Linéaire	10 ans
Sites Internet	Linéaire	1 an
Noms de domaine	Non amorti	
Logiciels	Linéaire	1 an si faible valeur 5 ans si valeur supérieure à 7 K€

Base de données	Linéaire	5 ans, ou 3 ans si développ. complémentaires
Pack Assurance Entreprise	Linéaire	3 ans
Redevance	Linéaire	1 an

Dépréciation des immobilisations incorporelles

A chaque clôture, l'entreprise s'assure qu'il n'existe pas d'indicateurs susceptibles de laisser penser qu'un actif a perdu de la valeur. Toute différence positive entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable constitue le montant de la dépréciation au titre de la période.

1.3.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Méthode</i>	<i>Durée</i>
Matériel industriel	Linéaire	4 ans
Outillage industriel	Linéaire	4 ans
Installations et agencements	Linéaire	10 ans ¹
Matériel de transport ²		
Matériel de bureau neuf	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau d'occasion	Linéaire	1 an
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

¹ Certains agencements dont la durée d'utilisation est réduite font l'objet d'un amortissement limité entre 2 et 4 ans.

² Le matériel de transport utilisé dans le cadre de l'activité d'UCAR DEVELOPPEMENT est amorti selon les règles retenues dans les protocoles signés avec les fournisseurs de véhicules (constructeurs, importateurs et concessionnaires), ou à défaut en fonction de la durée d'utilisation effective.

1.3.3 - Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif, selon les modalités d'une acquisition pour la valeur d'origine au contrat.

Les biens concernés sont amortis sur des durées identiques à celle retenues pour les immobilisations détenues en pleine propriété ; l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Les locations financières contractées dans le cadre du financement des véhicules par la société UCAR DEVELOPPEMENT destinées à la location courte durée ne font pas l'objet de retraitement.

1.3.4 – Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Aucune provision n'a été constatée au 31.12.2015 compte tenu des valeurs réelles estimées.

1.3.5 – Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ». La valeur brute des marchandises et approvisionnement comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

Le stock de marchandises détenu par le groupe est majoritairement constitué par le stock de carburant détenu au 31 décembre 2015.

1.3.6 – Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 31 décembre 2015, le passage en pertes de créances anciennes et irrécouvrables a constitué une charge de 364 K€. En 2014, cette charge s'élevait à 526 K€. L'essentiel de ces montants faisaient l'objet d'une provision pour dépréciation qui a été reprise concomitamment.

1.3.7 – Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Elles sont exclusivement constituées de SICAV monétaires, ou de certificats de dépôt ou de comptes à terme.

Depuis sa cotation sur le marché Alternext, la société s'est dotée d'un contrat de liquidité.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse est inférieur à la valeur d'achat.

1.3.8 – Engagements de retraite et prestations assimilées

Conformément aux retraitements optionnels considérés comme préférentiels par le règlement 99-02, les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite ont été pris en compte dans les comptes consolidés.

Il est rappelé que les sociétés consolidées relevant de la convention collective de l'automobile prennent déjà en compte dans leur résultat individuel les indemnités de fin de carrière, ces dernières étant versées trimestriellement à la caisse de retraite. En conséquence, les sociétés sont assurées pour l'IFC à IRP Auto et aucune provision n'est plus nécessaire. Les sociétés concernées sont NOUVELLE DE L'ESTEY, UCAR LOCATION, UCAR FLEET, UCAR DEVELOPPEMENT, UCAR PARTENAIRES et depuis le 1er janvier 2014 UCAR SA.

Pour SS2A COURTAGE les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite ont été comptabilisés en provision pour risques et charges pour un montant net de 1 994€.

1.3.9 – Impôts exigibles et différés

Les impôts courants comprennent les impôts exigibles sur les bénéfices.

Les impôts différés sont calculés sur les différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan, ainsi que sur les déficits fiscaux. La détermination des impôts différés prend en compte les retraitements apportés aux comptes sociaux en application des règles de consolidation.

Les taux d'impôts retenus pour calculer les impôts différés à la clôture sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera. Les effets de modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les impôts différés actif et passif sont compensés par entité fiscale. A ce titre un périmètre d'intégration fiscale est en vigueur dans le Groupe, UCAR SA étant la tête de groupe.

Les impôts différés actifs nets des passifs ne sont pas constatés dès lors que le groupe n'a pas l'assurance raisonnable de les récupérer.

Un état détaillé des impôts différé d'actif sont présentés en note 4.8.

Les actifs d'impôt différé activés en consolidation au titre des déficits fiscaux sont au 31 Décembre 2015 de 439 K€.

1.3.10 – Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de l'activité normale du groupe UCAR, des litiges pourraient naître avec des tiers et des procédures pourraient être engagées.

Des provisions pour risques et charges seraient alors enregistrées dans les comptes dès que les effets de ces litiges et procédures pourraient être estimés.

Ces provisions seraient déterminées au cas par cas en fonction de l'appréciation prudente des risques attachés à chaque dossier.

Au 31 décembre 2015 le montant des provisions pour litiges figurant au passif est de 59 K€.

1.3.11 – Mode de reconnaissance du chiffre d'affaires

En fonction de la nature de revenus, les faits générateurs de comptabilisation du chiffre d'affaires sont les suivants :

- Location de voitures : facturation de la prestation lors de la restitution du véhicule.
- Revenus franchisés : les redevances sont facturées mensuellement sur la base du chiffre d'affaires des franchisés ; les droits d'entrée et la formation sont enregistrés lors de la signature des engagements.
- Assurances : les produits sont constatés à chaque appel de prime.
- Vente de véhicules : le chiffre d'affaires est enregistré lors de leur livraison.
- Autres prestations : application des clauses contractuelles.

1.3.12 – Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

C'est pourquoi dans les comptes consolidés ont été reclassés en chiffres d'affaires et en achats de marchandises les ventes de véhicules immobilisés réalisés par UCAR DEVELOPPEMENT, comptabilisés dans les comptes sociaux en résultat exceptionnel.

L'impact du reclassement des cessions de véhicules a eu pour conséquence la majoration du chiffre d'affaires consolidé de 119 K€ et une augmentation du résultat d'exploitation consolidé de -1 K€.

1.3.13 – Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Concomitamment à la mise en bourse, en 2011, puis en octobre 2014 puis juin 2015, des BCE ont été attribués, et leur nombre total actuel est de 45 100. Le résultat dilué par action est donc égal à 0.5190 au 31 décembre 2015.

1.3.14 – Frais de remise en état et kilomètres supplémentaires

Dans le cadre de l'engagement de reprise des véhicules en location, les constructeurs peuvent facturer à la société UCAR DEVELOPPEMENT des frais de remise en état et des kilomètres supplémentaires. Le montant de ces frais est aléatoire et dépend de l'appréciation de l'état du véhicule.

Ces frais sont comptabilisés dans les comptes de la société UCAR DEVELOPPEMENT lors de la restitution des véhicules et ne font pas l'objet de provision.

1.3.15 – Honoraires CAC

Le montant des honoraires comptabilisés dans les comptes consolidés du groupe au 31 Décembre 2015 au titre du contrôle légal s'élève à 84 K€.

2 – Périmètre de consolidation

2.1 – Activité

UCAR met à la disposition des clients de l'enseigne des véhicules en location pour répondre à leurs besoins de mobilité :

- courte durée,
- remplacement et assistance,
- moyenne et longue durée.

L'enseigne est servie par différents réseaux :

- les succursales, exploitées par la société UCAR DEVELOPPEMENT ;
- les franchisés, exclusifs ou en activité complémentaires ;
- les partenaires.

Les activités de courtage en assurance et de centrale d'achats constituent des activités supports.

UCAR LOCATION est le franchiseur.

L'ensemble du chiffre d'affaires consolidé est entièrement réalisé sur le territoire français.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

- En 2015, la réorganisation du réseau des agences UCAR DEVELOPPEMENT s'est poursuivie avec la cession de l'agence de Hoenheim au premier semestre 2015 et la fermeture au premier trimestre 2015 de l'agence de Tours.
- La société UCAR DEVELOPPEMENT a bénéficié d'un abandon de créances de la part de UCAR SA d'un montant de 1.400.000 €.
- La société UCAR ASIA PTE. LTD. a été créée en date du 14 septembre 2015. Elle a pour objectif de supporter le projet de développement à l'international du Groupe UCAR.

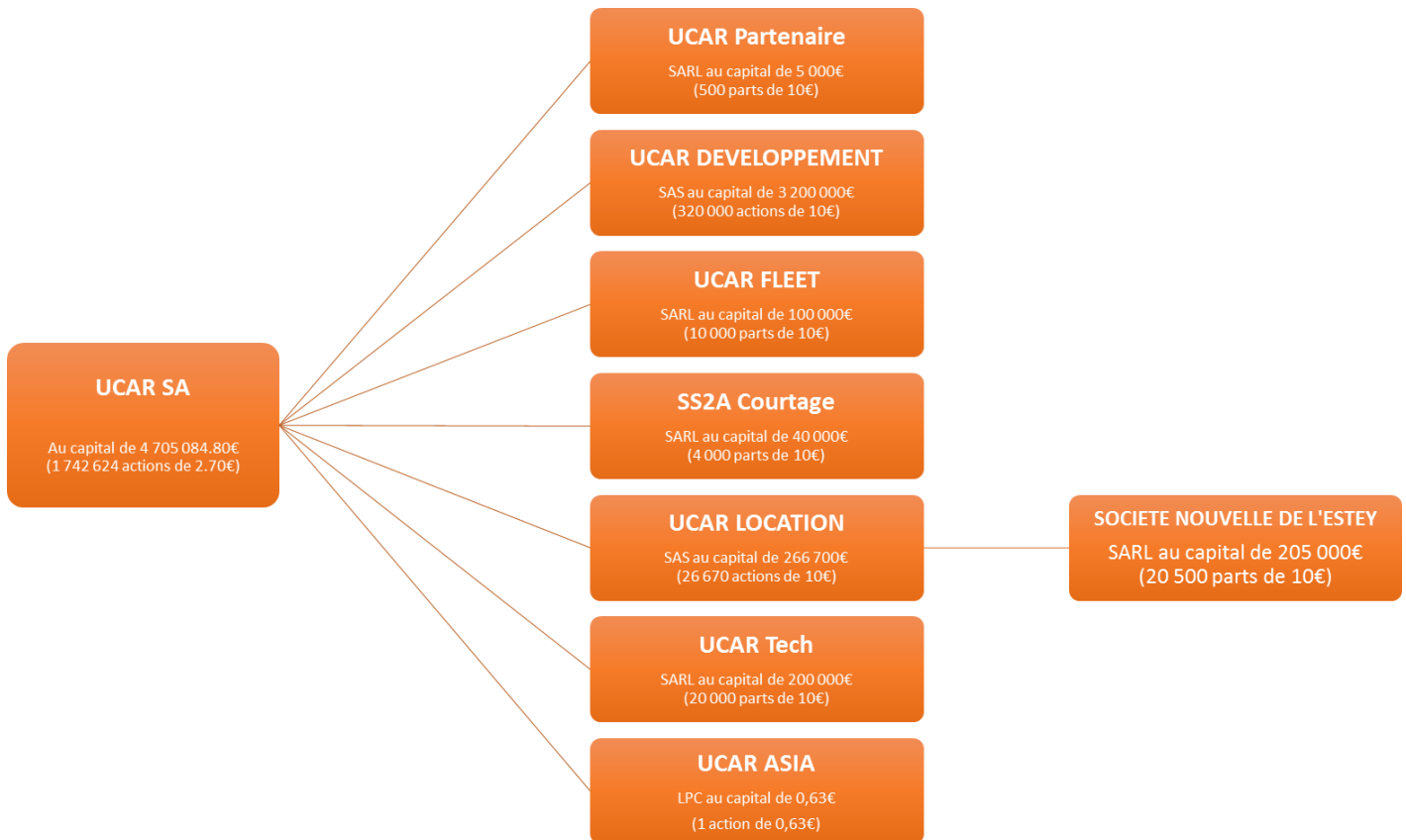
2.2- Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous.

	2015			2014		
Sociétés	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation (1)	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation (1)
SA UCAR	100	100	Mère	100	100	Mère
SAS UCAR LOCATION	100	100	IG	100	100	IG
SARL SS2A COURTAGE	100	100	IG	100	100	IG
SARL UCAR FLEET	100	100	IG	100	100	IG
SAS UCAR DEVELOPPEMENT	100	100	IG	100	100	IG
SARL NOUVELLE DE L'ESTEY	100	100	IG	100	100	IG
SARL UCAR PARTENAIRES	100	100	IG	100	100	IG
SARL UCAR TECH	100	100	IG	100	100	IG
UCAR ASIA PTE. LTD.	100	100	IG			

(1) IG : Intégration globale

a. – Organigramme du groupe consolidé au 31.12.2015



2.4 – Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés HI TECH SAS, VEHITEL et AUTO MARCHÉ DE L'EST sont exclues du périmètre de consolidation, car la société UCAR ne dispose, directement ou indirectement, que d'une fraction égale respectivement à 15 %, 7,7% et 10 % des droits de vote de ces sociétés.

3 – Comparabilité des comptes

3.1 – Changements comptables

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

3.2 – Variations de périmètre

UCAR ASIA PTE.LTD. créée le 14 septembre 2015 a été intégrée dans la consolidation Groupe UCAR.

4 – Notes sur les principaux postes des états financiers

Note 4.1 – Ecart d'acquisition positifs

	Valeurs au 31/12/2014	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Valeurs au 31/12/2015
UCAR LOCATION	174				174
UCAR DEVELOPPEMENT	619				619
SS2A COURTAGE	35				35
TOTAL VALEURS BRUTES	828	0	0	0	828
UCAR LOCATION	49	4			53
UCAR DEVELOPPEMENT	223	12			235
SS2A COURTAGE	10	3			14
TOTAL AMORTISSEMENTS	283	19	0	0	302
UCAR LOCATION	125	-4			121
UCAR DEVELOPPEMENT	397	-12			385
SS2A COURTAGE	24	-3			21
TOTAL VALEURS NETTES	545	-19	0	0	527

Ecart d'acquisition de la société UCAR DEVELOPPEMENT

Lors de l'acquisition des titres de la société UCAR DEVELOPPEMENT, des écarts d'acquisition positifs de 496 K€ ont été constatés.

L'écart d'acquisition du 15 septembre 2000 d'un montant de 5 K€ a été amorti sur une durée de 10 ans, à compter de cette date.

L'écart d'acquisition du 1er septembre 2008 d'un montant de 491 K€ est amorti sur une durée de 40 ans, à compter de cette date.

Ecart d'acquisition de la société PROMOCAR

Lors de l'acquisition des titres de la société PROMOCAR, des écarts d'acquisition positifs de 124 K€ ont été constatés.

L'écart d'acquisition du 18 septembre 2000 d'un montant de 37 K€ a été amorti sur une durée de 10 ans, à compter de cette date.

L'écart d'acquisition du 1er septembre 2008 d'un montant de 87 K€ est amorti sur une durée de 40 ans, à compter de cette date.

Suite à la transmission universelle de patrimoine de PROMOCAR avec UCAR DEVELOPPEMENT, l'écart d'acquisition de la société PROMOCAR est désormais inclus dans celui de la société UCAR DEVELOPPEMENT.

Ecart d'acquisition de la société UCAR LOCATION

Lors de l'acquisition de 10 % des titres de la société UCAR LOCATION, un écart d'acquisition positif de 174 K€ a été constaté.

L'écart d'acquisition est amorti sur une durée de 40 ans, à compter du 1^{er} janvier 2009.

Le changement de la durée d'amortissement des écarts acquis depuis 2008, de 10 à 40 ans, a été réalisé en 2011.

Ecart d'acquisition de la société SS2A COURTAGE

En 2012 a été constaté un écart sur l'acquisition de 5% des titres de SS2A COURTAGE de 35k€, qui sont amortis sur 10 ans.

Note 4.2 - Immobilisations incorporelles

Note préalable : la colonne autres variations correspond à des reclassements de comptes à comptes.

	31/12/2014	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2015
Valeurs brutes						
Frais d'établissement	727	603				1 330
Concessions, brevets, licences	1 195	45				1 240
Fonds de commerce	1 025		36			989
Autres immobilisations incorp.	920					920
Immobilisations incorp. en cours	73	23				96
Avances et acomptes versés	0					0
TOTAL VALEURS BRUTES	3 940	671	36	0	0	4 575
Amortissements						
Frais d'établissement	199	266				465
Concessions, brevets, licences	952	61				1 013
Fonds de commerce	0					0
Autres immobilisations incorp.	908	3				910
TOTAL AMORTISSEMENTS	2 058	330	0	0	0	2 388
Valeurs nettes						
Frais d'établissement	528	337	0		0	865
Concessions, brevets, licences	244	-16	0		0	227
Fonds de commerce	1 025	0	36		0	989
Autres immobilisations incorp.	12	-3	0		0	9
Immobilisations incorp. en cours	73	23	0		0	96
Avances et acomptes versés	0	0	0		0	0
TOTAL VALEURS NETTES	1 882	341	36	0	0	2 187

Note 4.3 - Immobilisations corporelles (*)

	31/12/2014	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2015
Valeurs brutes						
Terrains *	10					10
Constructions *	138					138
Installations techniques, mat. et outillages ind.	72		2			70
Autres immobilisations corp.*	2 042	330	209			2 164
Immobilisations corp. en cours						0
Avances et acomptes versés						
TOTAL VALEURS BRUTES	2 262	330	210	0	0	2 382
Amortissements						
Constructions	74	11				85
Installations techniques, mat. et outillages ind.	70		1			70
Autres immobilisations corp.	1 624	89	74			1 639
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 769	100	75	0	0	1 794
Valeurs nettes						
Terrains	10	0	0			10
Constructions	64	-11	0			53
Installations techniques, mat. et outillages ind.	2	0	1			1
Autres immobilisations corp.	418	241	135			524
Immobilisations corp. en cours	0	0	0			0
Avances et acomptes versés	0	0	0			0
TOTAL VALEURS NETTES	494	230	136	0	0	588

(*) Inclut les retraitements des contrats en crédit-bail et de location financière, détaillés ci-dessous.

Les Autres immobilisations corporelles comprennent, entre autres, la partie immobilisée de la flotte d'Ucar Développement.

Note 4.3 bis - Immobilisations corporelles en Crédit-bail

	31/12/2014	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2015
Valeurs brutes						
Terrains	10					10
Constructions	24					24
Installations techniques, mat. et outillages ind.	0					0
Autres immobilisations corp.	156					156
TOTAL VALEURS BRUTES	190	0	0	0	0	190
Amortissements						
Constructions	12	1				13
Installations techniques, mat. et outillages ind.	0					0
Autres immobilisations corp.	156	0				156
TOTAL AMORTISSEMENTS	167	1	0	0	0	168
Valeurs nettes						
Terrains	10	0	0			10
Constructions	12	-1	0			11
Installations techniques, mat. et outillages ind.	0	0				0
Autres immobilisations corp.	0	0				0
TOTAL VALEURS NETTES	22	-1	0	0	0	21

En 2012, les contrats de crédit-bail existant sur les immeubles ont été rachetés.

Note 4.4 - Immobilisations financières

	31/12/2014	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2015
Valeurs brutes						
Titres de participation (*)	110	0				110
Créances rattachées à des participations						0
Autres immobilisations financières (**)	284	10	44			250
Titres mis en équivalence						0
TOTAL VALEURS BRUTES	394	10	44	0	0	359
Provisions pour dépréciation						
Titres de participation (*)						
Créances rattachées à des participations						
Autres immobilisations financières						
Titres mis en équivalence						
TOTAL AMORTISSEMENTS	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes						
Titres de participation (*)	110	0	0			110
Créances rattachées à des participations	0	0	0			0
Autres immobilisations financières	284	10	44			250
Titres mis en équivalence	0					0
TOTAL VALEURS NETTES	394	10	44	0	0	359

(*) Les titres de participation des sociétés non consolidées concernent HI TECH HOLDING, VEHITEL et AUTO MARCHE DE L'EST.

(**) Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts et cautionnements versés.

Note 4.5 – Stocks et en-cours

	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes 31/12/2015	Valeurs Nettes 31/12/2014
Matières premières				
En-cours				
Produits finis				
Marchandises	137		137	178
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	137	0	137	178

Note 4.6 – Ventilation des Créances et comptes de régularisation par échéances

	A Moins de 1 an	A Plus de 1 an	Valeurs brutes 31/12/2015	Valeurs brutes 31/12/2014
Avances et acomptes versés			0	0
Clients et comptes rattachés	11 556		11 556	10 214
Créances sociales	1		1	92
Créances fiscales	2 216		2 216	2 609
Comptes courants débiteurs			0	0
Débiteurs divers	840		840	1 226
Charges constatées d'avance (*)	552		552	353
Impôt différé actif	440		440	467
TOTAL CREANCES	15 605	0	15 605	14 962

(*) Concerne exclusivement des charges d'exploitation.

Note 4.6 bis – Dépréciation de l'actif circulant

	31/12/2014	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2015
Clients et comptes rattachés	592	400	277			715
Valeurs mobilières	26	44	61			9
TOTAL	618	445	338	0	0	725

Note 4.7 – Provisions pour risques et charges

	31/12/2014	Augm.	Dim.	Var. de périmètre	Autres var.	31/12/2015
Indemnités de fin de carrière	1	1				2
Litiges	77		77			0
Autres provisions	17	59	17			59
Ecart d'acquisition négatifs (*)	0					0
TOTAL	95	60	94	0	0	61

Note 4.8 – Impôts différés

La prise en compte, au 31 Décembre 2015, d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Impôts différés actif	439	467	-27
Impôts différés passif	0	0	0
Réserves consolidées	0	0	0
Résultat consolidé	-27	-5	-23

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

	31/12/2014	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2015
Impôt différé Actif				
Organic	30		-27	2
Effort Construction	3		0	3
Déficits reportables	440		0	440
Ecart sur OPCVM et autres	0		0	0
Indemnités de fin de carrière	0		0	1
Contrats de location financement	0		0	0
Harmonisation des amortissements	0		0	0
Compensation IDA / IDP	-6		0	-6
TOTAL	467	0	-28	439

	31/12/2014	Impact réserves	Impact résultat	31/12/2015
Impôt différé Passif				
Contrats de location financement	6		0	6
Harmonisation des amortissements	0		0	0
Compensation IDA / IDP	-6		0	-6
TOTAL	0	0	0	0

Note 4.9 – Emprunts et dettes financières diverses

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs au 31/12/2015	Valeurs au 31/12/2014
Emprunts obligataires convertibles				0	0
Autres emprunts obligataires				0	0
Emprunts auprès des éts de crédit (*)	272	935		1 207	274
Comptes courants créditeurs				0	1
Dettes financières diverses	2			2	3
Dettes financières Crédit-bail				0	0
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	274	935	0	1 209	278

(*) Détail des emprunts auprès des établissements de crédit :

- lignes de financement OSEO pour 195 K€
- lignes de financement HSBC pour 1 000 K€
- concours bancaires pour 12 K€

Les emprunts et dettes financières sont tous libellés en euros.

Note 4.10 – Dettes d'exploitation, autres dettes et comptes de régularisation

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs au 31/12/2015	Valeurs au 31/12/2014
Fournisseurs et comptes rattachés	13 367			13 367	10 098
Avances et acomptes reçus	313			313	394
Dettes sociales	1 078			1 078	1 036
Dettes fiscales	1 912			1 912	3 574
Fournisseurs d'immobilisations	125			125	43
Dettes diverses	41			41	275
Produits constatés d'avance	48			48	46
TOTAL AUTRES PASSIFS	16 884	0	0	16 884	15 466

Note 4.11 – Engagements hors bilan

1 – Engagements donnés

- Caution au profit des organismes financeurs du parc de véhicules

En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre du financement de véhicules dans la limite de 8,3 millions d'euros pour une durée pouvant aller jusqu'à 48 mois à compter de la mise en place de chaque tranche de financement.

Au 31 Décembre 2015 le montant des engagements en cours s'élève à 7,7 M€.

- Engagement au profit d'un jeune franchisé

UCAR SA, dans le cadre de son activité de soutien aux jeunes franchisés, s'est porté caution jusqu'à un montant de 50 K€ afin que le franchisé puisse bénéficier d'un emprunt bancaire.

- Engagement au profit d'un actionnaire

UCAR SA a bénéficié en 2009 d'un abandon de créance, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune, de la part de son actionnaire Société de l'ESTEY d'un montant de 240 K€. Un montant de 60 K€ a été rendu en 2013, 2014 et 2015, ce qui fait que l'engagement est intégralement remboursé au 31 Décembre 2015.

2 – Engagements reçus

Le groupe bénéficie de la part de ses fournisseurs (constructeurs, importateurs, concessionnaires) d'engagements de reprises portant sur les véhicules immobilisés et exploités dans le cadre des activités de location. Au 31.12.2015, le montant de ces engagements s'élevait à 20 millions d'euros hors taxes.

Note 4.12 – Information sectorielle

KEUR	Période	Location véhicules	Services aux réseaux	Autres	Total
Chiffre d'affaires	Exercice 2015	9 810	45 290	110	55 210
Chiffre d'affaires	Exercice 2014	12 011	43 687	116	55 814
Chiffre d'affaires	Exercice 2013	13 390	47 406	52	60 848
Immobilisations	Exercice 2015	1 734	410	1 158	3 302
Immobilisations	Exercice 2014	1 692	409	820	2 921
Immobilisations	Exercice 2013	1 782	321	534	2 636
Résultat d'exploitation	Exercice 2015	-1 384	2 884	-211	1 289
Résultat d'exploitation	Exercice 2014	-948	2 649	-154	1 547
Résultat d'exploitation	Exercice 2013	-1 279	3 075	-3	1 792

Note 4.12bis– Détail du chiffre d'affaires

	31/12/2015	31/12/2014
Ventes de marchandises (*)	28 554	26 865
Ventes de produits		
Prestations de services	26 656	28 949
<i>Dont Locations de véhicules</i>	<i>18 657</i>	<i>21 130</i>
<i>Dont Revenus des franchises</i>	<i>2 144</i>	<i>2 256</i>
<i>Dont Revenus Activité Assurance</i>	<i>2 019</i>	<i>2 071</i>
<i>Dont Revenus Partnerships</i>	<i>2 377</i>	<i>1 815</i>
<i>Dont Revenues Centrale d'Achats</i>	<i>1 350</i>	<i>1 561</i>
<i>Dont Autres</i>	<i>110</i>	<i>116</i>
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES (**)	55 210	55 814

(*) Ventes de véhicules directement liées à la gestion du parc locatif.

(**) Chiffre d'affaires réalisé exclusivement en France.

Note 4.13 – Détail des achats et variation de stock

	31/12/2015	31/12/2014
<i>Achats de sous-traitance</i>	6 929	7 275
<i>Achats non stockés, matériel et fournitures</i>	225	160
<i>Achats de marchandises (*)</i>	28 417	26 711
<i>Variation stocks de marchandises</i>	41	91
TOTAL ACHATS ET VARIATION DE STOCK	35 612	34 238

(*) Achats de véhicules directement liés à la gestion du parc locatif.

Note 4.14 – Détail des services extérieurs

	31/12/2015	31/12/2014
<i>Locations et charges locatives</i>	6 494	7 286
<i>Entretien et réparations</i>	1 525	2 038
<i>Primes d'Assurance</i>	705	854
<i>Autres services extérieurs</i>	114	131
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	8 838	10 310

Note 4.15 – Détail des autres charges externes

	31/12/2015	31/12/2014
<i>Honoraires et personnel extérieur</i>	1 218	1 648
<i>Publicité</i>	619	493
<i>Autres charges externes</i>	1 038	970
TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES	2 875	3 111

Note 4.16 – Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Produits financiers		
Reprise prov. et amort. financiers	61	5
Autres produits de participation		
Revenus des autres créances et VMP		
Gains de change		
Produits nets sur cession de VMP		
Autres produits financiers	89	116
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	150	121
Charges financières		
Dotation aux amortissements et provisions	44	30
Intérêts et charges financiers	13	16
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP	29	
Autres charges financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	87	47
RESULTAT FINANCIER	64	75

Note 4.17 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur op. de gestion	19	29
Produits exceptionnels sur ex. antérieurs	120	
Produits exceptionnels sur op. en capital	35	110
<i>Produits de cession d'éléments d'actifs</i>	35	110
Autres produits exceptionnels		
Reprises de provisions & transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	174	139
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	107	88
<i>Dont créances irrécouvrables</i>		
Charges exceptionnelles sur ex. antérieurs		
Charges exceptionnelles sur op. en capital	50	44
<i>Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs</i>	50	44
Autres charges exceptionnelles	0	198
Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	156	330
RESULTAT EXCEPTIONNEL	17	-191

En 2015 et 2014 les charges exceptionnelles sur opérations de gestion sont essentiellement constituées par la charge générée par une clause de retour à meilleure fortune pour 60 K€.

En 2015, les produits exceptionnels sur exercices antérieurs correspondent à des régularisations au titre de 2008/2011.

En 2014, les autres charges exceptionnelles correspondaient au paiement d'un litige avec l'administration fiscale en matière de taxe différentielle sur les véhicules à moteur 2005/2006.

Note 4.18 – Impôt sur les résultats

Ventilation Impôt exigible – Impôt différé

	31/12/2015	31/12/2014
Impôt exigible	396	398
Impôt différé	27	5
TOTAL	423	402

Preuve d'Impôt

Rationalisation de l'impôt	31/12/2015
Impôt sur les résultats fiscaux	396
Impôt différé	27
<i>Charge d'impôt sur les résultats consolidés</i>	423
Résultat net de l'ensemble consolidé	928
Amort. et reprises des Ecart d'acquisition	19
Impôt sur les résultats	
<i>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</i>	1 370
<i>Charge d'impôt théorique (33.33%)</i>	457
DIFFERENCE D'IMPOT	-33

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté s'analyse comme suit :

Analyse de la différence d'impôt	Charges	Produits
Effets des différences permanentes	21	49
Crédit d'impôt		5
TOTAL	21	54
DIFFERENCE NETTE		33

Note 4.19 – Effectif

L'effectif employé par les sociétés intégrées globalement se décompose comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Ingénieurs et cadres	42	46
Agents de maîtrise	23	25
Employés et techniciens	43	49
Ouvriers et apprentis		
TOTAL	108	120

Note 4.20 – Evènements post-clôture

Dans le cadre de la poursuite de la réorganisation de sa filiale UCAR DEVELOPPEMENT, le groupe a annoncé un projet de cession potentielle de huit fonds de commerce.

Note 4.21 – Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 18 juin 2015, M. Puerto-Salavert bénéficie d'une rémunération de 48 000€ par an.

Aucun autre membre du Conseil ne bénéficie de rémunération, et aucun jeton de présence n'a été distribué.

La société de l'Estey, dont M. Puerto-Salavert est le président, a signé avec UCAR une convention d'animation, autorisé par le Conseil d'Administration d'UCAR le 18 juin 2015. Le montant annuel des prestations est fixé à 270 K€.

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG ENTREPRISES
Département de KPMG SA
11 rue d'Archimède
33692 Mérignac Cedex

UCAR SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2015
UCAR SA
10 rue Louis Pasteur - 92100 Boulogne-Billancourt
Ce rapport contient 36 pages

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG ENTREPRISES
Département de KPMG SA
11 rue d'Archimède
33692 Mérignac Cedex

UCAR SA

Siège social : 10 rue Louis Pasteur - 92100 Boulogne-Billancourt
Capital social : €4.705.085

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société UCAR SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3.14 de l'annexe aux comptes consolidés concernant les frais de remise en état et kilomètres supplémentaires.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Les notes 1.2, 1.3.10 et 1.3.14 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent respectivement les estimations significatives retenues par le groupe concernant les durées d'amortissements des écarts d'acquisition, les provisions pour risques et charges et les frais de remise en état et kilomètres supplémentaires. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier le caractère approprié des informations fournies dans ces notes.

Par ailleurs, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par le groupe, décrite dans la note 1.3.9 de l'annexe aux comptes consolidés, concernant l'activation des économies fiscales futures générées par les déficits fiscaux, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et vérifié que les informations fournies en annexe ont un caractère approprié.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

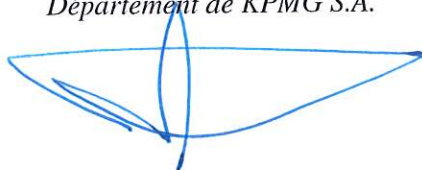
3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Mérignac, le 14 avril 2016

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

A blue ink signature of Franck Cournut, consisting of a stylized, elongated shape with a central vertical stroke and a horizontal stroke across the middle.

Franck Cournut
Associé

Neuilly sur Seine, le 14 avril 2016

PricewaterhouseCoopers Audit

A blue ink signature of Stéphane Schwedes, featuring a cursive style with a prominent horizontal stroke at the end.

Stéphane Schwedes
Associé

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2015

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS

1 – BILAN

2 – COMPTE DE RESULTAT DU 01/01 AU 31/12/2015

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

ETAT DES IMMOBILISATIONS

ETAT DES PROVISIONS

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2015

ETAT DES CREANCES

ETAT DES DETTES

TABLEAU DES ENTREPRISES LIEES

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CHARGES A PAYER

PRODUITS A RECEVOIR

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

ENGAGEMENTS

HONORAIRES CAC

EFFECTIF

ETATS FINANCIERS

1 – Bilan

Bilan actif au 31/12/2015

	MONTANTS BRUTS	AMORT. & PROVISIONS	MONTANTS NETS N	MONTANTS N-1
Frais d'établissement	1 426 214	464 884	961 330	601 297
Frais de développement			0	0
Concessions, brevets et droits simil.	360 865	285 969	74 896	95 882
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immob. incorporelles				
IMMO. INCORPORELLES	1 787 079	750 853	1 036 226	697 179
Terrains				
Constructions				
Installations techniques				
Autres immobilisations corporelles	284 459	162 628	121 831	122 778
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMO. CORPORELLES	284 459	162 628	121 831	122 778
Autres participations	5 889 293	707 930	5 181 363	5 889 292
Créances ratt. part.				
Actifs financiers				
Autres immos. financières	125 486		125 486	125 137
IMMO. FINANCIERES	6 014 778	707 930	5 306 848	6 014 429
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 086 316	1 621 411	6 464 905	6 834 386
Stocks Matières Premières				
Stocks d'encours				
Stocks de pdts interm.& finis				
Stocks de marchandises				
STOCKS	0	0	0	0
Avances et acomptes versés			0	0
Clients et comptes rattachés	1 185 272	3 436	1 181 836	3 020 953
Autres créances	2 010 872		2 010 872	1 456 436
CREANCES	3 196 144	3 436	3 192 708	4 477 389
Valeurs mobilières	5 500 000		5 500 000	5 600 000
VMP / Actions propres	252 129	9 418	242 710	194 817
Disponibilités	1 394 912		1 394 912	356 607
Instruments financiers				
TRESORERIE	7 147 040	9 418	7 137 622	6 151 424
Charges constatées d'avance	29 005		29 005	34 828
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 372 189	12 854	10 359 335	10 663 641
TOTAL ACTIF	18 458 505	1 634 265	16 824 240	17 498 027

Bilan passif au 31/12/2015

	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Capital social	4 705 085	4 705 085
Primes d'émission	1 596 806	1 596 806
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	365 696	276 761
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	6 599 676	5 258 450
CAPITAL ET RESERVES	13 267 262	11 837 102
RESULTAT DE L'EXERCICE	162 879	1 778 685
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 430 141	13 615 787
AUTRES FONDS PROPRES		
Provision pour risques		19 600
Provision pour charges		
PROVISIONS	0	19 600
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès étab. de crédit	1 206 631	273 810
Emprunts et dettes financières divers	686 427	1 906 890
DETTES FINANCIERES	1 893 058	2 180 700
Avances et acomptes reçus / com.		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	507 521	576 112
Dettes fiscales et sociales	673 530	841 045
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	146 250	173 438
Autres dettes	141 886	57 961
Produits constatés d'avance	31 856	33 384
Ecart de conversion passif		
AUTRES DETTES	1 501 042	1 681 940
TOTAL DETTES	3 394 100	3 862 640
TOTAL PASSIF	16 824 240	17 498 027

2 – Compte de Résultat du 01/01 au 31/12/2015

	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Ventes de marchandises	8 763	
Ventes de services	5 214 334	5 555 938
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 223 097	5 555 938
Production stockée		
Production immobilisée	334 669	253 682
Subventions d'exploitation		
Reprises amort.et prov., transfert de charges	19 600	24 000
Autres produits	65 249	15 165
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 642 615	5 848 784
Achats de marchandises	7 144	
Variation stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approv.		
Variation stocks (matières premières et autres appr.)		
Autres achats et charges externes	3 406 802	3 756 094
Impôts, taxes et versements assimilés	96 653	100 237
Salaires et traitements	1 052 786	1 016 596
Charges sociales	512 251	435 907
Dotations aux amortissements sur immo.	320 491	209 759
Dotations aux provisions sur immo.		
Dotations aux provisions sur actif circulant	3 436	
Dotations aux provisions pour risques et charges		19 600
Autres charges	5 814	39 630
CHARGES D'EXPLOITATION	5 405 377	5 577 822
RESULTAT D'EXPLOITATION	237 238	270 962
Produits financiers de participations	2 120 100	1 546 750
Produits des autres valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés	99 223	33 550
Reprises sur prov. et transfert de charges	61 287	4 884
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		87 852
PRODUITS FINANCIERS	2 280 610	1 673 036
Dotations financières aux prov. & amort.	752 394	30 470
Intérêts et charges assimilées	23 779	45 271
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de VMP	28 930	
CHARGES FINANCIERES	805 102	75 741
RESULTAT FINANCIER	1 475 507	1 597 295
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 712 745	1 868 257
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		15 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprise sur provisions et transfert de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	15 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 488 345	60 142
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amt. et prov.		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 488 345	60 142
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 488 345	-45 142
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	61 521	44 431
BENEFICE OU PERTE	162 879	1 778 685

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

La société SS2A a décidé de distribuer un dividende à la société UCAR SA, d'un montant total de 500.000 euros.

La société UCAR LOCATION a décidé de distribuer un dividende à la société UCAR SA, d'un montant total de 800.100 euros.

La société UCAR FLEET a décidé de distribuer un dividende à la société UCAR SA, d'un montant total de 700.000 euros.

La société UCAR PARTENAIRES a décidé de distribuer un dividende à la société UCAR SA, d'un montant total de 120.000 euros.

UCAR SA a rendu à son actionnaire Société de l'Estey un montant de 60.000 euros, en conséquence de la clause de retour à meilleure fortune sur l'abandon de créance consenti en 2009. L'abandon de créances consenti en 2009 était donc entièrement remboursé au 31/12/2015.

UCAR continue d'investir afin de se développer à l'international et a créé en septembre 2015 une filiale en Asie. Afin d'accompagner ce développement, UCAR SA a en parallèle souscrit un emprunt auprès d'HSBC.

Afin de tenir compte des différentes fermetures et cessions de succursales intervenues en 2014 et 2015, les titres détenus par UCAR SA pour UCAR DEVELOPPEMENT ont été dépréciés de 707.930 Euros. Cette dépréciation n'a cependant pas d'impact sur les comptes consolidés groupe, ceux-ci en tenant déjà compte.

UCAR SA a consenti à sa filiale UCAR DEVELOPPEMENT un abandon de créances à hauteur de 1.400.000 Euros, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2015 sont établis conformément au PCG. Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Dans le cadre de l'intégration fiscale, active au 1^{er} janvier 2009 et en applications des articles 223A et sq. Du CGI, la société UCAR étant la société mère, intègre le résultat de l'ensemble du groupe.

A la clôture de chaque exercice :

-les filiales déficitaires reçoivent à titre définitif de la société UCAR une subvention égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate ou virtuelle, procurée à cette dernière par la prise en compte de ces déficits. Chacune des « filiales déficitaires » sera titulaire d'une créance sur la société UCAR.

-les filiales bénéficiaires versent à la société UCAR, à titre de contribution ou de paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leurs résultats respectifs en l'absence du groupe.

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2015, le CICE s'élève à 11.927 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises (art. 244 quater C du CGI).

Les frais d'établissement comprennent les frais engagés pour développer de nouvelles activités notamment à l'international.

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement

Les frais d'établissement comprennent notamment des frais engagés pour développer de nouvelles activités.

Les autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Les autres immobilisations incorporelles peuvent-être composées :

- du logo,
- de sites Internet,
- de noms de domaines,
- de logiciels,
- des frais de mise en place d'une nouvelle base de données.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logo	Linéaire	10 ans
Sites Internet	Linéaire	1 an
Noms de domaine	Non amorti	

Logiciels	Linéaire	1 an si faible valeur 5 ans si valeur supérieure à 7 K€
Base de données	Linéaire	5 ans, ou 3 ans si dévelop. complémentaires
Pack Assurance Entreprise	Linéaire	3 ans
Redevance	Linéaire	1 an
Frais de prospection	Linéaire	5 ans

Dépréciation des immobilisations incorporelles

A chaque clôture, l'entreprise s'assure qu'il n'existe pas d'indicateurs susceptibles de laisser penser qu'un actif a perdu de la valeur. Toute différence positive entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable constitue le montant de la dépréciation au titre de la période.

Immobilisations corporelles

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

-Agencement et aménagement des constructions	3, 5 ou 10 ans
-Mobilier	10 ans
-Matériel informatique	1, 3, 4 ou 5 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les comptes à terme et les certificats de dépôt sont valorisés à leur valeur nominale.

Les actions détenues en propre sont valorisées selon la méthode premier entré / premier sorti. Une dépréciation peut être établie si le cours de bourse de la dernière journée ouvrée est plus bas que le coût moyen FIFO.

Les titres de participation sont évalués au coût historique conformément au principe en vigueur. Les titres d'UCAR DEVELOPPEMENT sont estimés sur la base de la valeur des fonds de commerce qui varie entre 3 et 4 mois de chiffre d'affaires de chaque agence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Consolidation

La société UCAR en sa qualité d'holding établit des comptes consolidés, selon la méthode de l'intégration globale.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	31/12/2014	Augm.	Dim.	Autres var.	31/12/2015
Valeurs brutes					
Frais d'établissement(**)	800 138	626 076			1 426 214
Fonds de commerce	0				0
Autres immobilisations incorp. (*)	358 875	1 990			360 865
Terrains	0				0
Constructions	0				0
Inst. techniques et outillage ind.	0				0
Inst. générales, agenc. et divers	152 819	21 370			174 189
Matériel de transport	0				0
Autres immobilisations corp. (*)	101 115	9 155			110 270
Immobilisations incorp. en cours	0				0
Avances et acomptes versés	0				0
Immobilisations financières	6 014 429	349			6 014 778
TOTAL GENERAL	7 427 376	658 940	0	0	8 086 316
Amortissements					
Frais d'établissement	198 841	266 043			464 884
Fonds de commerce	0				0
Autres immobilisations incorp. (*)	262 994	22 975			285 969
Terrains	0				0
Constructions	0				0
Inst. techniques et outillage ind.	0				0
Inst. générales, agenc. et divers	63 114	18 507			81 621
Matériel de transport	0				0
Autres immobilisations corp. (*)	68 042	12 965			81 007
Immobilisations incorp. en cours	0				0
Avances et acomptes versés	0				0
Immobilisations financières	0	707 930			707 930
TOTAL AMORTISSEMENTS	592 991	1 028 420	0	0	1 621 411
Valeurs nettes					
Frais d'établissement	601 297	360 033	0	0	961 330
Fonds de commerce	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorp. (*)	95 882	-20 985	0	0	74 897
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0
Inst. techniques et outillage ind.	0	0	0	0	0
Inst. générales, agenc. et divers	89 704	2 863	0	0	92 567
Matériel de transport	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corp. (*)	33 074	-3 810	0	0	29 264
Immobilisations incorp. en cours	0	0	0	0	0
Avances et acomptes versés	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	6 014 429	-707 581	0	0	5 306 848
TOTAL VALEURS NETTES	6 834 386	-369 480	0	0	6 464 905

(*) dont immobilisations en-cours le cas échéant

Les immobilisations financières comprennent une dépréciation de 708 K€ des titres UCAR DEVELOPPEMENT détenus par UCAR SA pour tenir compte des différentes cessions et fermetures de succursales effectuées en 2014 et 2015. Cette dépréciation de titres n'a aucun impact dans les comptes consolidés groupe, les titres étant neutralisés dans la consolidation.

(**) Les frais d'établissement comprennent notamment les frais engagés pour développer de nouvelles activités.

ETAT DES PROVISIONS

	31/12/2014	Augm.	Dim.	Autres var.	31/12/2015
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Amortissements dérogatoires					0
Autres provision réglementées					0
TOTAL I	0	0	0	0	0
PROVISIONS RISQUE ET CHARGES					
Indemnités de fin de carrière					0
Litiges					0
Autres provisions	19 600		19 600		0
Ecart d'acquisition négatifs					0
TOTAL II	19 600	0	19 600	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations		707 930			707 930
Sur stocks et en cours					0
Sur comptes clients		3 436			3 436
Autres provisions pour dépréciation	26 242	44 464	61 287		9 418
TOTAL III	26 242	755 829	61 287	0	720 784
TOTAL GENERAL	45 842	755 829	80 887	0	720 784

Les provisions sur immobilisations comprennent une dépréciation de 708 K€ des titres UCAR DEVELOPPEMENT détenus par UCAR SA pour tenir compte des différentes cessions et fermetures de succursales effectuées en 2014 et 2015. Cette dépréciation de titres n'a aucun impact dans les comptes consolidés groupe, les titres étant neutralisés dans la consolidation.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2015

Informations financières (5)	Capital (6)	Capitaux propres autres que le capital (6) (10)	Q.P du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis, pas encore remboursés (7) (9)	Montant cautions et avals données (7)	Chiffres d'affaires ht du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats du dernier exercice clos (7) (10)	Dividendes encaissés au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)					Brute	Nette					
A.RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)											
1.Filiales (+50% du capital détenu)											
UCAR LOCATION - -	266 700	691 240	100.00	360 350	360 350				2 231 018	416 047	800 100
SS2A COURTAGE- -	40 000	728 317	100.00	106 267	106 267				2 307 287	579 319	500 000
UCAR DEVELOPPEMENT - -	3 200 000	-1 567 055	100.00	5 007 930	4 300 000				18 487 315	560 878	
UCAR FLEET - -	100 000	595 733	100.00	100 000	100 000				23 962 354	435 552	700 000
UCAR TECH - -	200 000	-18 824	100.00	200 000	200 000				19 167	-10 482	
UCAR PARTENAIRES - -	5 000	510 178	100.00	5 000	5 000				1 318 491	298 425	120000
UCAR ASIA - -	1	0	100.00	1	1				0	-3 064	
2.Participations (10 à 50% du capital détenu)											
HITECH SAS	50 000	377 223	15.00	16 500	16 500				996 416	83 316	
AUTO MARCHE DE L'EST	420 000	132 392	10.00	78 000	78 000				1 047 626	2 340	
B.RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1.Filiales non reprises au §A:											
a.Filiales françaises											
b.Filiales étrangères											
2.Participations non reprises au §A :											
a.Dans des sociétés françaises	198 184	43 178	7.69	15 245	15 245				1 113 965	24 114	
b.Dans des sociétés étrangères											
Observations											

ETAT DES CREANCES

	A Moins de 1 an	A Plus de 1 an	Valeurs brutes 31/12/2015	Valeurs brutes 31/12/2014
Avances et acomptes versés			0	0
Clients et comptes rattachés	1 181 149	4 123	1 185 272	3 020 952
Créances sociales			0	8 046
Créances fiscales	266 611		266 611	320 601
Groupe et associés	1 735 756		1 735 756	1 108 290
Débiteurs divers	8 506		8 506	19 500
Charges constatées d'avance	29 005		29 005	34 828
TOTAL CREANCES	3 221 026	4 123	3 225 149	4 512 217

ETAT DES DETTES

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeurs au 31/12/2015	Valeurs au 31/12/2014
Emprunts obligataires				0	0
Emprunts et dettes vs établ. crédit		1 206 631		1 206 631	273 810
Emprunts et dettes financ. divers		63 025		63 025	63 025
Fournisseurs et comptes rattachés	507 521			507 521	576 112
Dettes sociales	312 033			312 033	206 161
Dettes fiscales	361 497			361 497	634 885
Fournisseurs d'immobilisations	146 250			146 250	173 438
Groupe et associés	623 402			623 402	1 843 864
Dettes diverses	141 886			141 886	57 961
Produits constatés d'avance	31 856			31 856	33 384
TOTAL AUTRES PASSIFS	2 124 444	1 269 656	0	3 394 099	3 862 640

* Les emprunts et dettes vs établissements crédit comprennent un emprunt d'1 M€ auprès d'HSBC pour accompagner le développement du Groupe à l'international.

TABLEAU DES ENTREPRISES LIEES

POSTES	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Immobilisations financières :			
Participations			
Créances rattachées à des partic.			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés s/cmd			
Créances :			
Créances clients et comptes rattachés	21 453	1 107 941	
Autres créances		1 620 316	
Capital souscrit appelé, non versé			
Disponibilités			
Dettes :			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès établ. crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus s/cmd			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 754	103 000	
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	1 174	651 060	
Chiffre d'affaires	656 586	2 811 709	
Autres produits financiers	1 564	9 387	
Charges :			
Charges d'exploitation	27733	445343	
Charges financières	3123	7048	
Charges exceptionnelles			

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	29 005	31 856
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	29 005	31 856

CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANT DU BILAN	31/12/2015
Dettes financières	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Autres dettes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 608
Dettes fiscales et sociales	207 915
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	141 826
TOTAL	477 348

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANT DU BILAN	31/12/2015
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	514 897
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	
Autres créances	
Intérêts courus à recevoir	29 562
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	544 459

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	Charges	Produits
Pénalités/Amendes	22 829	
Exercices antérieurs		
VNC immobilisations corporelles		
Autres exceptionnels de gestion	1 465 516	
Exceptionnels divers		
TOTAL PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	1 488 345	0

Les charges exceptionnelles comprennent 1 400 K€ d'abandon de créances au profit d'UCAR DEVELOPPEMENT ainsi que 60 K€ de retour à meilleure fortune sur De l'Estey.

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	31/12/2015
Accroissements	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	0
Allègements	
O.R.G.A.N.I.C	
TOTAL DES ALLEGEMENTS	0
Déficits reportables	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale en Euros
Actions composant le capital social au début de l'exercice	1 742 624	2,70
Actions émises pendant l'exercice		
Actions remboursées pendant l'exercice		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	1 742 624	2,70

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT	31/12/2015
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	5 258 450
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie Prélèvement sur la prime d'émission	1 778 685
TOTAL I	7 037 135
Affectation aux réserves	
Réserve légale	88 934
Réserve spéciale des plus-values à long terme	
Autres réserves	
Réserve spéciale avant incorporation du capital	
Dividendes	348 525
Autres répartitions	
Report à nouveau	6 599 676
TOTAL II	7 037 135

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	4 705 085			4 705 085
Primes liées au capital social	1 596 806			1 596 806
Ecart de réévaluation	0			0
Réserves	0			0
Réserve légale	276 761	88 934		365 696
Réserves indisponibles	0			0
Réserves statutaires ou contr.	0			0
Réserves réglementées	0			0
Autres réserves	0			0
Ecart d'équivalence	0			0
Report à nouveau	5 258 450	1 689 750	348 525	6 599 676
Résultat de l'exercice	1 778 685	162 879	1 778 685	162 879
Total	13 615 787	1 941 564	2 127 209	13 430 141

ENGAGEMENTS

INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

La société UCAR SA est soumise à la convention collective de l'automobile et verse depuis le 1^{er} janvier 2014, auprès de l'IRP AUTO, une cotisation obligatoire d'indemnité de fin de carrière, qui couvre les versements incombant à la société en cas de mise à la retraite, de départ à la retraite, et de licenciement.

ENGAGEMENTS DONNES

UCAR a bénéficié en 2009 d'un abandon de créances de 240.000 euros de la part de son associé Société De l'Estey, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Un montant de 60.000 euros a été rendu à l'associé en 2012, en 2013, en 2014 et en 2015 ce qui fait passer l'engagement total net à 0 euro.

Caution au profit des organismes financeurs du parc de véhicules

En garantie des engagements de la société UCAR DEVELOPPEMENT au titre du financement de véhicules dans la limite de 8,3 millions d'euros pour une durée pouvant aller jusqu'à 48 mois à compter de la mise en place de chaque tranche de financement. Au 31 Décembre 2015 le montant des engagements en cours s'élève à 7,7 M€.

UCAR SA, dans le cadre de son activité de soutien aux jeunes franchisés, s'est porté caution jusqu'à un montant de 50 K€ afin que le franchisé puisse bénéficier d'un emprunt bancaire.

ENGAGEMENTS RECUS

UCAR SA a consenti en 2009 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 1.000.000 d'euros. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

UCAR SA a consenti en 2010 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 570.000 euros. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

En 2012, UCAR SA a reçu un montant de 68.348 euros de sa filiale UCAR Développement, en conséquence de la clause de retour à meilleure fortune sur l'abandon de créance consenti en 2009.

UCAR SA a consenti en 2013 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 1.000.000 d'euros. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

UCAR SA a consenti en 2015 à un abandon de créances à sa filiale UCAR Développement pour un montant de 1.400.000 d'euros. Ce contrat comprend une clause de retour à meilleure fortune sur 10 ans.

HONORAIRES CAC

Le montant des honoraires comptabilisés dans les comptes sociaux pour la société UCAR SA au 31 décembre 2015 s'élève à 51 K€.

EFFECTIF

	31/12/2015	31/12/2014
Ingénieurs et cadres	10	12
Agents de maîtrise	1	2
Employés et techniciens	6	6
Ouvriers et apprentis		
TOTAL	17	20

UCAR SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG ENTREPRISES
Département de KPMG SA
11 rue d'Archimède
33692 Mérignac Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

Aux Actionnaires
UCAR SA
10 rue Louis Pasteur
92100 Boulogne-Billancourt

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société UCAR SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Mérignac, le 14 avril 2016

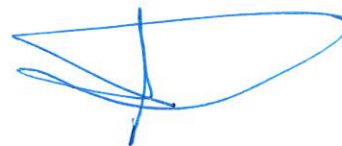
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Stéphane Schwedes

KPMG ENTREPRISES
Département de KPMG SA



Franck Cournut

UCAR SA

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2015)**

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG ENTREPRISES
Département de KPMG SA
11 rue Archimède
33692 Mérignac Cedex

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015)

Aux Actionnaires
UCAR SA
10 rue Louis Pasteur
92100 Boulogne-Billancourt

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

- Convention d'animation entre la Société de l'Estey SAS et UCAR SA autorisée par le conseil d'administration du 18 juin 2015 avec effet au 18 juin 2015. La présente convention se substitue à la convention de prestations de services du 27 avril 2012 à laquelle il a été mis fin.
 - o Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert.
 - o Nature et objet : la Société de l'Estey SAS effectue au profit de la société UCAR SA des prestations d'animation et de services.

UCAR SA

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015) - Page 2

- Modalités : 270.000 euros hors taxes par an.
- Montant hors taxes facturé sur l'exercice 2015 : 135.000 euros.
- Motifs justifiant de son intérêt pour la société : après avoir examiné les termes et conditions, notamment financières, le conseil d'administration du 18 juin 2015 a estimé que « les prestations de services et l'animation fournies par la Société de l'Estey SAS à UCAR SA sont nécessaires à cette dernière ».

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- Bail de location entre UCAR SA et SCI JCP Pasteur signé le 26 mars 2013 avec effet au 26 mars 2013.
 - Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
 - Montant HT facturé sur l'exercice 2015 : 432 K€.

- Convention de services entre la Société de l'Estey SAS et UCAR SA, autorisée lors du conseil d'administration du 27 avril 2012, avec effet au 1^{er} janvier 2012.
 - Administrateur commun : Jean-Claude Puerto-Salavert,
 - Montant HT facturé sur l'exercice 2015 : 126 K€.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Mérignac, le 14 avril 2016

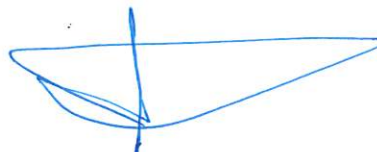
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Stéphane Schwedes

KPMG ENTREPRISES
Département de KPMG SA



Franck Cournut